

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternite-Justice

R7

MINISTERE DU PLAN ET DE L'EMPLOI

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET
DE LA DEMOGRAPHIE

ENQUETE PERMANENTE SUR LES
CONDITIONS DE VIE DES
MENAGES

RAPPORT D'ACTIVITE
AU 30.06.1989

Nouakchott
Juillet 1989

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

II. TRAVAUX TECHNIQUES

1. Questionnaires et documents
2. Echantillonnage
3. Travaux informatiques
4. Formation
5. Collecte et saisie
6. Articles et communications
7. Exploitation hors informatique des résultats

III. GESTION DE PROJET

1. Financement
2. Comptabilité et dépenses
3. Equipements et matériels
4. Personnel
5. Comité Technique de suivi

IV. PERSPECTIVES

V. CONCLUSION

VI. ANNEXES

II. INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objet de faire le point sur les activités du Projet E.P.C.V. menées au cours de la période décembre 88 à juin 89. La liste de l'ensemble de ces activités est contenue dans le calendrier restrospectif joint en annexe. Le précédent rapport datait de novembre 1988 et portait sur l'ensemble des activités réalisées jusqu'à cette date.

Sur le plan technique la période sous revue a été essentiellement caractérisée par les 3 ensembles de tâches suivants:

- Finalisation des travaux de collecte et de saisie
- Préparatifs pour la seconde année d'enquête
- Exploitation des données de la première année.

Le démarrage de la collecte et de la saisie de la seconde année a été retardé du fait de la nécessité de recommencer le dénombrement car de profondes modifications de la population de référence ont été enregistrées suite aux rapatriements. Par ailleurs ce dénombrement comprendra un volet d'enquête sommaire sur les rapatriés.

Sur le plan de l'exploitation des résultats une série de plus de 60 tableaux sont déjà disponibles grâce à une assistance technique de la Banque Mondiale tandis que l'implantation de la base de données et leur exploitation sur les machines du Projet continue activement.

Outre les activités techniques, un deuxième volet du rapport fait le point sur la gestion du projet et un dernier chapitre porte sur les perspectives.

II. TRAVAUX TECHNIQUES

1. Questionnaires et autres documents

1.1. Tirage des cartes (lev. 89):

Dans le cadre de la préparation de la seconde année d'enquête, les cartes de tous les départements ainsi que les croquis de certaines localités ont été reproduits. Ces cartes comportent le découpage en districts de recensement (D.R.) qui constituent la base de sondage primaire. Elles servent à localiser les D.R. qui composent l'échantillon.

1.2. Classement des questionnaires:

Après la fin des travaux de collecte et de saisie, tous les questionnaires ont été rangés selon les grappes afin de les conserver et de faciliter leur utilisation lors des travaux d'apurement des données.

1.3. Modifications du questionnaire-ménage (mars 1989)

A la suite de la première année d'enquête, certaines modifications ont été apportées à la maquette du questionnaire. Ces changements sont mineurs et n'affectent en rien le type de données collectées.

1.4. Impression des questionnaires et formulaires :

L'impression des supports d'enquête pour la seconde année a été entamée en mai 1989. Les formulaires de contrôle et du dénombrement ainsi qu'un premier lot de questionnaires-ménages sont disponibles. De même, les manuels d'instruction ont été reproduits de nouveau.

2. ECHANTILLONNAGE

2.1. constitution de la base de sondage primaire (janv. 89)

En vue du tirage de l'échantillon de la seconde année la base de sondage des districts de recensement (D.R.), unités primaires, a été entièrement reconstituée à partir des documents du Recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1988. La base qui a servi au tirage de la première année d'enquête était issue de la cartographie censitaire menée en 1987 et il convenait donc de la réactualiser. L'information relative aux D.R. contenue dans la base comprend la localisation (région, département, strate), le nombre de ménages et le nombre de personnes. Le nombre de ménages recensés se répartit selon les strates de la manière suivante :

strate	% ménages
1. Nktt	26
2. Autres villes (>5000 hab)	20
3. Rural: fleuve	14
4. Rural: autre	40
Total Mauritanie	100

2.2. Conception du plan de sondage pour la seconde année d'enquête (avril 8

Grâce à l'assistance technique de Mr. SCOTT, consultant international, dépêché par l'unité D.S.A de la Banque Mondiale (Washington), le plan du renouvellement de l'échantillon a été mis au point. Contrairement aux idées avancées dans un premiers temps il n'était pas judicieux de renouveler l'échantillon seulement en partie compte tenu de la mobilité extrême des ménages en Mauritanie.

En effet après étude de la mobilité des ménages échantillons de la première année, il est apparu que 32% de ces ménages n'ont pas été retrouvés tel que prévu et se décomposent de la manière suivante

Rubrique	Urbain	Rural	% Echantillon Total
. Le chef de ménage a changé mais le ménage a été enquêté	21	7	13
. Ménage remplaçant enquêté	13	14	13
. Ménage ni enquêté ni remplacé	6	7	7
Total ménages mobiles	40	27	32

Il a donc été décidé de renouveler entièrement l'échantillon pour la seconde année. Cependant le plan de sondage n'a pas changé par rapport à celui de l'année dernière ainsi que les procédures de tirage.

2.3. Tirage des unités primaires (U.P.) :

Une fois le plan de sondage adopté, le tirage au premier degré a été effectué immédiatement dans la base de sondage. La liste des U.P. tirés est jointe en annexe tandis que leur nombre est de 126, repartit suivant les strates comme suit:

Strate	NO. U.P.
1. NKTT	52
2. Autres villes (>5000hab)	20
3. Rural: fleuve	14
4. Rural: Autre	40
Total	126

Outre les cartes déjà mentionnées plus haut, destinées à délimiter les U.P. rurales, la liste des localités a été établie pour chacune d'elle (cf Annexe)

2.4. Dénombrement du premier tiers des U.P. (Av. Mai 89)

Compte tenu de la grande mobilité des ménages mauritaniens, il a été décidé de rapprocher au maximum la date du dénombrement et la date d'enquête. Ainsi le dénombrement sera réalisé en 3 phases correspondant chacune à 1/3 du nombre des U.P. La détermination des 3 lots ainsi que de manière générale celle de l'ordre suivant lequel sont enquêtés les différentes grappes est faite d'abord suivant une permutation aléatoire des unités dans la liste de chaque équipe et ensuite suivant une programmation qui tienne compte de certains paramètres de réalisation

Le premier tiers des U.P. a été dénombré par 4 équipes de 4 enquêteurs chacune contrôlées par un superviseur.

Les principaux problèmes rencontrés lors de cette opération sont d'une part la difficulté de délimiter les districts situés dans les zones non loties (kebbas) de Nouakchott et d'autre part la mobilité des populations dans certains villages temporaires ainsi que dans les kebbas de Nouakchott. En effet le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) DE 1988 n'a pas été exécuté dans les kebbas suivant la cartographie censitaire réalisée auparavant à cet effet. Le découpage des districts qui a servi de base au RGPH dans les kebbas a été plutôt celui des zones de Structures d'éducation des masses (S.E.M.).

Concernant le deuxième point, un certain nombre de ménages enregistrés par le recensement n'a pas été retrouvé par les agents dénombreurs dans les grappes à dénombrer. A Nouakchott, les populations des certains districts entiers de la zone non lotie ont été déplacées et installées dans de nouvelles extensions de la ville. D'autres districts des kebbas à Nktt sont en cours de lotissement depuis plusieurs mois et cela est de nature à changer la répartition de la population au sein du D.R car il en résulte de nouvelles arrivées de population demandant des terrains et le départ d'autres ménages qui occupaient illégalement certaines parcelles.

Au niveau des grappes rurales, plusieurs localités visitées ont été retrouvées vides. Il semble qu'à cette époque de l'année, les populations de ces localités campent à côté de points d'eau en abandonnant momentanément leur village.

Finalement le nombre des ménages et l'effectif de la population résultant du dénombrement du premier tiers de l'échantillon ont été nettement en dessous des résultats du Recensement de 1988, suite aux difficultés mentionnées plus haut.

le tirage des quotas a engendré plusieurs grappes à quotas nuls. les résultats de ce premier dénombrement sont joints en annexe.

2.5. Tirage des ménages et constitution des dossiers de grappes

(mai-juin 1989)

A la suite de la détermination des grappes où il y a des quotas à enquêter, les ménages échantillons ont été tirés aléatoirement. Un dossier pour chaque quota de ménages échantillons a été élaboré.

2.6. Préparation du second dénombrement (juin 1989)

Lors de sa récente mission en avril 89, Mr SCOTT a recommandé l'acquisition de 6 véhicules tout terrains destinés notamment à la réalisation du dénombrement de manière simultanée avec le déroulement de l'enquête. Or il semble que ces véhicules ne seront pas disponibles en temps opportun, il a donc été décidé de ne faire exécuter le dénombrement par les équipes d'enquêteurs dans leurs zones respectives en alternance avec l'enquête. Ainsi tous les préparatifs nécessaires à cette opération ont été achevés afin de permettre aux équipes de mener à bien cette décentralisation du dénombrement et de sa saisie. Seul le tirage des ménages sera encore exécuté à un niveau central.

3-1 Implantation du logiciel ARIEL + PULS

Le Projet a acquis deux copies de ce logiciel destiné à l'exploitation des résultats.

3-2 Modification du programme de saisie (avril 89)

Suite à de légères modifications dans le questionnaire-ménage qui n'affecte en rien le type de données collectées, des aménagements ont été opérés dans le programme de saisie afin de maintenir sa cohérence avec le questionnaire.

3.3 structuration des thèmes de la base de donnée (mars-avril 89)

Afin d'être exploitable par ARIEL, les variables doivent être déclarées par instructions Ariel de telle sorte que leur structure soit conforme au format d'enregistrement des données. A chaque section du questionnaire, correspond une carte-type i.e. un format d'enregistrement propre.

Ainsi 73 fichiers de commandes ARIEL de structuration ont été créés en utilisant comme référence le dictionnaire des variables. Une attention particulière a été accordée à ces programmes de structuration des fichiers car celle-ci doit être faite rigoureusement avant l'enregistrement des données. Cette opération n'est qu'une étape du processus de constitution de la base de données dont la description fait l'objet de la note EPCV/INFO/89/1 jointe en annexe. La mise en place de chaque thème donne lieu à la sortie d'un rapport sur les variables et le format d'enregistrement qui comprend notamment les informations suivantes:

- No et intitulé de la variable
- Carte-type
- Début de position et longueur (nombre de caractères)
- Type de variable et nomenclature des modalités
- Nombre des observations

Toutes ces informations sont stockées au fur et à mesure qu'elles sont disponibles afin d'en constituer un rapport qui servira à l'utilisateur de la Base des données.

3.4 Constitution de fichiers de données externes destinés à alimenter la base de donnée.

Après la structuration des thèmes, ceux-ci sont prêts à recevoir des données à partir de fichiers externes. Or les fichiers résultant de la saisie de l'enquête sont des fichiers élémentaires portant chacun sur un ménage, il a fallu donc les concaténer pour former des fichiers relatifs aux quotas (fichiers-quotas) puis en extraire des fichiers comprenant les données sur tous les ménages échantillons mais concernant seulement une même carte type, i.e., une même section du questionnaire (fichier-section). Le nombre de fichiers quotas est de 121 tandis qu'il y a 73 fichiers sections. La formation d'un seul fichier section nécessite 1 heure et 1/2 à 2 heures d'exécution continue du programme car le volume global des fichiers quotas est d'environ 13 mégabytes.

3.5 Appurement des données :

A la suite de la mise en place de la Base de données, les premiers travaux d'exploitation utilisant ARIEL+PULS ont mis en évidence quelques erreurs portant sur l'exhaustivité des ménages dans les fichiers. Ces erreurs ont été identifiées et les redressements nécessaires apportés. Ce processus d'appurement fait l'objet de la note EPCV/INFO/89/2 annexée à ce rapport.

Cependant, il convient de mentionner que l'appurement des données continue encore dans la mesure où la sortie de tableaux s'accompagne quelques fois d'un redressement de certaines valeurs invalides ou incohérentes après retour aux questionnaires. Un journal des erreurs et un autre portant sur les redressements effectués sont tenus et mis à jour régulièrement. Par ailleurs on dispose d'un rapport sur les valeurs invalides de chaque thème.

3-6 Sortie de tableaux

L'exploitation informatique des résultats est actuellement en cours afin de sortir les tableaux demandés dans le plan de tabulation (cf. exploitation hors informatique). Une série de tableaux sur la population et l'habitat sont déjà disponible. Cependant la vitesse d'avancement de ces travaux est limitée par l'absence d'un informaticien car celui qui était en poste au Projet a quitté depuis le début du mois de juin 1989. Un schéma annexe à ce rapport illustre l'articulation entre les différents travaux de traitements déjà réalisés ou en cours depuis le début du processus de formation de la base de données jusqu'à la sortie des tableaux, en passant par l'appurement. Un premier rapport sur les fréquences marginales de chaque variable du thème fait l'objet d'une sortie avant la production des tableaux.

3.7. Saisie de base de sondage primaire (FEVRIER 89)

L'ensemble des informations relatives à la base de sondage constituée des districts de recensements (D.R.) (cf. 2.1) a été saisie sur micro-ordinateur afin de procéder au tirage des unités primaires dans chaque strate proportionnellement au nombre de ménages. Cette base se compose de 1753 districts.

3.8. Saisie du dénombrement du premier tiers des grappes-échantillons

(mai 1989)

Suite à l'opération de dénombrement menée dans le premier lot de grappes-échantillons (cf. 2.4.), les informations collectées ont été saisies sur micro-ordinateur afin de constituer un fichier par grappe dans lequel a été effectué le tirage des ménages-échantillons.

4. Formation

4.1. Quatre nouveaux agents dont 2 enquêteurs et 2 anthropomètres ont été formés pour remplacer des agents qui ne sont plus en poste au Projet pour différents motifs.

4.2. Les superviseurs ont été formés au programme de saisie et à ESP afin de mieux contrôler l'activité des opérateurs de saisie.

4.3. Deux agents de saisie ont été formés aux premières manipulations d'ARIEL afin d'exécuter les programmes et autres tâches d'exploitation des résultats.

5. Collecte et saisie

5.1. Collecte et saisie dans les dernières grappes (dec 88 - fev. 89):

La collecte et la saisie des données devaient se terminer dès le début du mois de janvier 1989. Cependant, dans certaines grappes du nord du pays, la collecte a été mal faite et elle a dû être reprise au cours du mois de février 89. La répartition du nombre de ménages enquêtés par grappe est donnée en annexe tandis que la répartition de l'échantillon par sexe et lieu de résidence est la suivante:

REPARTITION DE L'ECHANTILLON PAR SEXE ET LIEU DE RESIDENCE

SEXE	NOUAKCHOTT		AUTRES VILLE		RURAL FLEUVE		RURAL AUTRE		TOTAL	
	EFFECT	%	EFFECT	%	EFFECT	%	EFFECT	%	EFFECT	%
HOMMES	889	10,7	855	10,3	627	7,5	1764	21,2	4135	49,7
FEMMES	964	11,6	824	9,9	606	7,3	1791	21,5	4185	50,3
TOTAL	1853	22,3	1679	20,2	1233	14,8	3555	42,7	8320	100
EFFECT MENAGE	328	22,5	281	19,3	181	12,5	655	45,7	1455	100

5.2. Programmation de la collecte (juin 89):

La deuxième année de l'enquête devait débuter en juin 89 suivant un itinéraire élaboré pour chaque équipe. mais ce démarrage a été reculé car le dénombrement devait être recommencé à cause, d'une part, des changements démographiques induits par le rapatriement des mauritaniens venus du Senegal et d'autre part suite à la recommandation de la mission D.S.A composée de Mr. SIMON PIETRI qui préconise d'inclure dans le nouveau dénombrement un volet sur les rapatriés. Ce volet vise la collecte de certaines informations sur les ménages qui accueillent des rapatriés, et sur les rapatriés eux-mêmes, qui résident dans les groupements à dénombrer c'est-à-dire le premier tiers de l'échantillon des unités primaires. Le questionnaire et les instructions de remplissage sont en cours d'élaboration.

6. ARTICLES ET COMMUNICATIONS:

6.1 Dans une interview accordée au journal CHAAB et publiée en avril 1989, le chef de projet a fait le point sur les activités du Projet et le type de données collectées afin de sensibiliser les futurs utilisateurs de ces données.

6.2 Séminaire sur les données de prix à Nouakchott (fév. 1989):

A l'initiative conjointe de la Direction de la Statistique, du Service des statistiques agricoles et du Projet FEWS (USAID), un séminaire sur les statistiques de prix a été tenu à Nouakchott du 26 au 28 février 1989. La participation de L'EPCV a été activée aussi bien au niveau de la préparation qu'au niveau des communications.

6.3 Séminaire cadre conceptuel du Projet D.S.A (Dakar 28-31 mars 1989):

Le chef de projet a participé a ce seminaire sur l'invitation de l'Unité D.S.A (Banque mondiale).

7.EXPLOITATION HORS INFORMATIQUE DES RESULTATS:

7.1 Plan de tabulation (mars -mai 1989):

Environ plus de 150 tableaux ont été conçus sur la base du questionnaire afin de guider le dépouillement informatique notamment dans la définition des variables et des nomenclatures. La liste de ces tableaux est donnée en annexe.

7.2 A l'occasion de la mission effectuée par l'Adjoint-chef de projet au mois de juin 89 a la Banque Mondiale a Washington, un ensemble de 60 tableaux ont été produits grace a l'assistance technique de l'Unité D.S.A. Ces tableaux feront l'objet d'une publication dans de brefs délais.

III GESTION DU PROJET

1. FINANCEMENT

Au cours de la période sous revue, 3 avances de fonds ont été faites au Projet par l'USAID/CSA. Désormais, les déboursements se font automatiquement suivant un calendrier préétabli. A la fin du mois de juin, les dépenses cumulées s'élèvent à 23.080.528 UM sur le financement USAID/CSA, soit 69,7 % du budget approuvé et le reliquat du financement est de 7.226.236 UM (cf tableau de dépenses en annexe).

1.2. Au niveau du financement accordé par la Banque Mondiale sur crédit 1292, plusieurs avances de fonds ont été faites pour la prise en charge de la maintenance des véhicules. Le montant global avancé à la date du 29 avril 1989 est de 900.000 UM. Quant à l'exécution de l'enveloppe globale un montant de 22.241.425 a déjà été utilisé, soit 75,6 % du budget accordé sur le crédit Mau 1292 et le reliquat s'élève à 7.160.396 UM (95.427\$) en date du 29 avril dont 3.856.050 UM (51.414\$) sont déjà engagés au bénéfice d'un consultant en retard de paiement (cf. note sur les dépenses sur 1292 en annexe).

2. COMPTABILITE ET DEPENSES:

2.1. Hormis les tâches régulières d'exécution des dépenses et de comptabilité ainsi que l'élaboration du rapport financier mensuel, il convient de mentionner l'élaboration d'une situation détaillée des ITS et les cotisations sociales dus par le Projet. Ces états ont été transmis à la Direction de la Statistique ainsi que leurs bons d'engagement en vue de leur règlement sur le budget de l'Etat. Par ailleurs l'accord de la Banque Mondiale a été obtenu pour l'acquisition de quelque mobilier de bureaux et le remboursement des indemnités payées sur financement USAID/CSA a été effectué.

3. EQUIPEMENT ET MATERIEL

3.1. Les interventions de maintenance et de réparation sur le matériel (véhicules, micro, imprimante, climatiseurs, groupes, onduleurs, etc...) deviennent de plus en plus fréquentes du fait du vieillissement et d'une plus grande exploitation de ce matériel.

4. PERSONNEL:

4.1. Une annonce de recrutement d'un analyste-programmeur et d'un ingénieur statisticien a été faite sans succès.

4.2. Le personnel de terrain a bénéficié de congés annuels en Mars 1989 tandis que les contrats ont été renouvelés en février 1989.

5. COMITE TECHNIQUE DE SUIVI

5.1. La sixième réunion du CTS a été tenue en février 1989. L'un des principaux résultats de cette réunion est la programmation des déboursements automatiques.

IV PERSPECTIVES

Il est prévu dans le cadre du Projet dimensions sociales de l'Ajustement (D.S.A) de poursuivre l'enquête pendant 2 années supplémentaires en y intégrant les objectifs D.S.A et en renforçant la capacité d'analyse. Une liste des activités prévues dans ce cadre est donnée en annexe. Ces activités se décomposent en 6 volets:

- Travaux methodologique d'integration des objectifs DSA
- Poursuite de l'enquête Sédentaire
- Conception et exécution
- Exploitation et analyse des resultats
- Formation
- seminaires

Par ailleurs, le dénombrement de la seconde année va être recommencer sous peu de fait de la modification du volume et de la structure de la population due au rapatriement des mauritaniens résident au Sénégal et des des Sénégalais résident en Mauritanie. A l'occasion du recommencement du dénombrement, un questionnaire léger sera administré aux ménages d'accueil des rapatriés et aux rapatriés et eux même afin de recueillir un ensemble d'informations statistiques utiles à la politique de reinsertion de ces populations.

V CONCLUSION

L'année 1987 a été marquée par la mise en place du Projet et l'élaboration et de la methodologie et des instruments de l'enquête.

La collecte et la saisie des données ont été menées au cours de toute l'année 1988.

L'année 1989 sera caractérisée par la répétition de l'enquête et l'exploitation des données déjà collectées. Cette dernière operation constituée un processus qui n'a pas été bien préparé lors de la conception du Projet.

En somme une capacité nationale de conception d'enquête, de collecte sur le terrain, de saisie et d'exploitation informatique des données a été mise en place. Il convient maintenant de la consolider et d'en faire un outil efficace.

A N N E X E S:

1. Calendrier rétrospectif des activités
2. Liste des u.p
3. Liste des localités dans les u.p
4. Résultats du dénombrement et tirage des quotata
5. Note sur la constitution de la Base de données
6. Note sur le processus d'apurement
7. Répartition du nombre des ménages enquêtes par grappe
8. Liste des tableaux
9. Communication au séminaire prix
10. Interview au journal CHAAB
11. Tableau de dépenses Juin 1989
12. Etat de dépenses sur crédit 1292

ANNEXE 1

CALENDRIER RETROSPECTIF DES ACTIVITES DU PROJET

SUR LA PERIODE DEC 88 JUIN 89

A C T I V I T E S	D A T E
1 Questionnaires, manuels et autres documents	
• Reproduction de cartes departementales	fevrier 89
• Classement des questionnaires 1ere annee d'enquete	fevrier 89
• modifications du questionnaire	mars 89
• Impression d'un premier lot de questionnaires et formulaire pour la 2eme annee d'enquete	mai 89
• Reproduction de manuels	juin 89
2 Echantillonnage	
• Constitution de la base de sondage primaire pour 2 années	janvier 89
• Conception du plan de sondage 2eme annee	avril 89
• Dénombrement du premier tiers des grappes échantillons	avril 89
• Tirage des U.P et elaboration de la liste des localités-échantillon, primaire .	avril 89
• Tirage des ménages dans le premier tiers des U.P	mai 89
• Dossiers de grappes	juin 89
• Préparatifs 2ème dénombrement	juin 89
3. INFORMATIQUE	
• Implantation du logiciel ARIEL	fev. 89
• Modification du programme de saisie	mai 89
• Saisie Base de sondage primaire	fevrier 89
• Saisie dénombrement du premier tiers des grappes	
• Structuration des thèmes ARIEL de la base de données	mars,avr 89
• Création de fichiers de données externes destinés à alimenter la base de données	mars. juin 89
• Apurement des données	juin 89
• Exploitation des données: sortie de tableaux	depuis juin89
4. FORMATION	
• Formation de 4 agents	
• Formation des superviseurs au programme de saisie et à ESP	juin 89
• Formation de 2 agents de saisie sur ARIEL	juin 89

A C T I V I T E S	D A T E
5. COLLECTE ET SAISIE ----- ◦ Collecte des dernières grappes de l'enquête 1988 ◦ Programmation collecte	dec.88 fev.89 juin 89
6. ARTICLES ET COMMUNICATIONS ----- ◦ Interview au journal CHAAB ◦ Séminaire sur les statistiques de prix à NKTT ◦ Participation du Chef de Projet au séminaire D.S.A à Dakar	fev. 89 mars 89
7. EXPLOITATION HORS INFORMATIQUE ----- ◦ Conception du plan de tabulation ◦ Production de tableaux préliminaires à l'occasion de la mission de l'Adjoint Chef de Projet à la Banque Mondiale à Washington	mars.mai 89 juin 89
8. FINANCEMENT ----- ◦ Avance de fonds USAID/CSA No 6 No 7 No 8 ◦ Avance de fonds sur crédit 1292 No 1 No 2 No 3	decembre 88 fevrier 89 mars 89 aout 88 novembre 88 avril 89
9. COMPTABILITE ET DEPENSES ----- ◦ Rapport financier ◦ Elaboration de la situation détaillée des ITS et transmission du Bon d'engagement ◦ Elaboration de la situation détaillées des cotisations sociales ◦ Remboursement des indemnités	tous les mois mai 89 juin 89 avril 89
10. PERSONNEL ----- ◦ Renouvellement des contrats ◦ Conges des équipes	fev 89 mars 89
11. COMITE TECHNIQUE DE SUIVI ----- ◦ 6e réunion	mars 89

ENQUETE PERMANENTE
SUR LES CONDITIONS
DE VIE DES MENAGES

STRATE I NOUAKCHOTT

GRAPPE SÉLECTIONNÉES

AVRIL 1989

No Grappe No District Département

Reference

201	400	TEV 7FINA	ZONE LOTIE
202	419	TEV 7FINA	ZONE LOTIE
203	420	TEV 7FINA	ZONE LOTIE
204	405	KSAR	ZONE LOTIE
205	413	KSAR	ZONE LOTIE
206	424	KSAR	ZONE LOTIE
207	430	KSAR	ZONE LOTIE
208	437	KSAR	71 002
209	440	KSAR	NJ 001
210	457	KSAR	DS 004
211	469	KSAR	DS 762 087
212	400	TOUJOUNINE	ZONE LOTIE
213	409	TOUJOUNINE	ZONE LOTIE
214	416	TOUJOUNINE	ZONE LOTIE
215	422	TOUJOUNINE	ZONE LOTIE
216	427	TOUJOUNINE	F 004 CONT. MED LEMINE
217	434	TOUJOUNINE	O 286 571 CONT. LIMAME
218	440	TOUJOUNINE	H 630 1113 CONT. MAHFOUD
219	444	TOUJOUNINE	430 868
220	440	TOUJOUNINE	J 001 446 CONT. CHEIKH
221	451	TOUJOUNINE	J 1431-1904 " "
222	459	TOUJOUNINE	001 250
223	400	TEYARET	ZONE LOTIE
224	408	TEYARET	ZONE LOTIE
225	416	TEYARET	149 296 ABDALLAH O.AHM.
226	423	TEYARET	268 420
227	431	TEYARET	542-602 ABDERRAHMANE
228	401	EL MINA	ZONE LOTIE
229	400	EL MINA	ZONE LOTIE
230	416	EL MINA	ZONE LOTIE
231	424	EL MINA	ZONE LOTIE
232	432	EL MINA	71 002
233	440	EL MINA	73 000
234	447	EL MINA	74 009
235	450	EL MINA	75 150 314
236	461	EL MINA	75 001-490 BID'EL MOCTAR
237	466	EL MINA	75 001 177
238	470	EL MINA	75 710-888
239	475	EL MINA	75 711 820
240	480	EL MINA	75 707-496 BEIBA O.MHADI
241	487	EL MINA	75 379-567
242	492	EL MINA	75 304-454
243	496	EL MINA	75 213-425 MED ALIOUNE

BRUXELLES	AUTODistrict	Departement	Reference
244	401	SEBKHA	ZONE LOTIE
245	408	SEBKHA	ZONE LOTIE
246	415	SEBKHA	ZONE LOTIE
247	422	SEBKHA	ZONE LOTIE
248	429	SEBKHA	ZONE LOTIE
249	437	SEBKHA	279-417
250	446	SEBKHA	001-711
251	455	SEBKHA	605-761
252	464	SEBKHA	465-616

ENQUETE PERMANENTE
SUR LES CONDITIONS
DE VIE DES MENAGES

STRATE II : GRANDES VILLES

GRAPPES SELECTIONNEES

AVRIL 1989

No Grappe	No District	Region	Ville
253	405	D. NDB	NOUADHIBOU
254	411	D. NDB	NOUADHIBOU
255	418	D. NDB	NOUADHIBOU
256	400	TIRIS ZEMMOUR	ZOUERATE
257	423	TIRIS ZEMMOUR	ZOUERATE
258	409	TRARZA	BOUTILIMIT
259	409	ADRAR	ATAR
260	401	ASSABA	KIFFA
261	416	ASSABA	KIFFA
262	414	H. CHARQUI	TIMBEDRA
263	416	H. CHARQUI	NEMA
264	405	H. GHARBI	AIOUN
265	401	ASSABA	GUEROU
266	408	INCHIRI	AKJOUJT
267	404	TAGANT	TIDJIKJA
268	404	TRARZA	ROSSO
269	422	TRARZA	ROSSO
270	414	GORGOL	KAEDI
271	410	GUIDIMAKA	SELIBABY
272	401	H. CHARQUI	AMOURJ.

ENQUETE PERMANENTE
SUR LES CONDITIONS
DE VIE DES MENAGES

STRATE III : RURAL FLEUVE

GRAPPES SELECTIONNEES

AVRIL 1989

No Grappe	No District	Region	Departement
273	008	TRARZA	KEUR MACENE
274	009	TRARZA	ROSSO
275	014	TRARZA	RKIZ
276	007	BRAKNA	BOGHE
277	024	BRAKNA	BOGHE
278	012	BRAKNA	BABABE
279	017	BRAKNA	MBAGNE
280	011	GORGOL	KAEDI
281	028	GORGOL	KAEDI
282	022	GORGOL	MAGHAMA
283	024	GUIDIMAKA	SELIBABY
284	066	GUIDIMAKA	SELIBABY
285	103	GUIDIMAKA	SELIBABY
286	033	GUIDIMAKA	OULD YENGE

ENQUETE PERMANENTE
SUR LES CONDITIONS
DE VIE DES MENAGES

GRAPPES SELECTIONNES DE LA STRATE
RURAL AUTRE

No GRAPPE	No DISTRICT	REGION	DEPARTEMENT
287	015	ASSABA	KANKOSSA
288	041	ASSABA	KANKOSSA
289	021	H. GHARBI	TINTANE
290	001	H. GHARBI	KOBONNI
291	025	H. GHARBI	KOBONNI
292	049	H. GHARBI	KOBONNI
293	022	H. CHARQUI	DJIGUENNI
294	018	H. CHARQUI	TIMBEDRA
295	009	H. CHARQUI	AMOURJ
296	028	H. CHARQUI	AMOURJ
297	016	H. CHARQUI	BASSIKOUNOU
298	014	H. CHARQUI	NEMA
299	005	H. GHARBI	AIOUN
300	002	H. GHARBI	TAMCHAKETT
301	002	ASSABA	KIFFA
302	015	ASSABA	KIFFA
303	007	ASSABA	GUEROU
304	008	ASSABA	BARKEWOL
305	019	ASSABA	BARKEWOL
306	015	GORGOL	MBOUT
307	036	GORGOL	MBOUT
308	057	GORGOL	MBOUT
309	010	GORGOL	MONGUEL
310	008	BRAKNA	ALEG
311	022	BRAKNA	ALEG
312	008	TRARZA	RKIZ
313	003	TRARZA	MEDERDRA
314	014	TRARZA	MEDERDRA
315	010	TRARZA	OUAD NAGA
316	014	TRARZA	BOUTILIMIT
317	035	TRARZA	BOUTILIMIT
318	009	BRAKNA	MAGTA LAHJAR
319	002	TAGANT	MOUDJERIA
320	010	TAGANT	MOUDJERIA
321	007	ASSABA	BOUMDEID
322	012	TAGANT	TIDJIKJA
323	006	H. CHARQUI	QUALATA
324	014	ADRAR	AOUJEFT
325	004	D. NDB	NOUADHIBOU
326	001	T. ZEMMOUR	BIR MOGHREIN

ENQUETE PERMANENTE SUR LES
CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

LISTE DES LOCALITES DANS LES GRAPPES 1989

EQUIPE 1: NKTT NORD

No GR	No DR	STRA TE	REGION	DEPART.	LOCALITES	DISTANCE/ DIRECTION	OBSERVATION
205	413	NKTT	D. NKTT	KGAR			
203	428	NKTT	D. NKTT	TEV. ZEIN			
223	400	NKTT	D. NKTT	TEYARET			
220	448	NKTT	D. NKTT	TOULOUN.			
326	001	R.A.	TIR. ZEMM	DER MOCHER	DER MOCHREIN HASSI LOUGHAR	0 KM 90 KMS N.E.	00 00
256	400	G.V.	TIR. ZEMM	ZOUERATE			
201	406	NKTT	NKTT	TVZ			
207	430	NKTT	NKTT	KGAR			
212	400	NKTT	NKTT	TJN			
209	448	NKTT	NKTT	KGAR			
255	418a	G.V.	D. NDB	NDB			
254	411b	G.V.	D. NDB	NDB			
221	451	NKTT	D. NKTT	TJN			
208	437	NKTT	D. NKTT	KGAR			
214	416	NKTT	D. NKTT	TJN			
202	419	NKTT	D. NKTT	TVZ			
253	405	G.V.	D. NDB	NDB			
257	423	G.V.	TIR. ZEMM	ZOUERATE			
210	457	NKTT	D. NKTT	KGAR			
211	467	NKTT	D. NKTT	KGAR			
222	459	NKTT	D. NKTT	TJN			
206	424	NKTT	D. NKTT	KGAR			
204	405	NKTT	D. NKTT	KGAR			
213	409	NKTT	D. NKTT	TJN			
217	434	NKTT	D. NKTT	TJN			
218	440	NKTT	D. NKTT	TJN			
224	408	NKTT	D. NKTT	TEYARET			
215	422	NKTT	D. NKTT	TJN			
219	444	NKTT	D. NKTT	TJN			
325	004	R.A.	D. NDB	MOUADHIBO	Inale Aghweyitt Lequendat	255 KMS N.E. 232 KMS N.E. 319 KMS E.	00 0 0

LEGENDRE

0:LOCALITE PERMANENTE

00:LOCALITE PERMANENTE ET POINT D'EAU

ROUTE 2 : NKTT 500

No GR	No DR	STRA	REGION	DEPART.	LOCALITES	DISTANCE/ DIRECTION	OBSERVATION
211	440	NKTT	D. NKTT	EMN			
227	431	NKTT	D. NKTT	TEYARET			
239	475	NKTT	D. NKTT	EMN			
226	423	NKTT	D. NKTT	TEYARET			
315	010	R.A.	TRARZA	OUAD NAGA	Jdeir I	76kms S.O	0
					Jdeir II	77kms S.O	0
					Jdeir III	78kms S.O	0
					Aklourde I	79kms S.O	0
					Aklourde II	80kms S.O	0
					Aklourde III	80,5kms S.O	0
244	401	NKTT	D. NKTT	SBK			
252	464	NKTT	D. NKTT	SBK			
250	446	NKTT	D. NKTT	SBK			
231	424	NKTT	D. NKTT	EMN			
316	014	R.A.	TRARZA	BOUTILIMI	Am Salama	9KMS N.	00
258	409	G.V.	TRARZA	BOUTILIMI	BOUTILIMI		
232	432	NKTT	D. NKTT	EMN			
234	447	NKTT	D. NKTT	EMN			
266	408	G.V.	INCHERI	AKJOUIT	AKJOUIT		
238	470	NKTT	D. NKTT	EMN			
237	466	NKTT	D. NKTT	EMN			
317	035	R.A.	TRARZA	BOUTILIMI	Ben El Backa	42Kms O.	00
228	401	NKTT	D. NKTT	EMN			
247	422	NKTT	D. NKTT	SBK			
246	415	NKTT	D. NKTT	SBK			
251	455	NKTT	D. NKTT	SBK			
324	014	R.A.	ADRAR	AOULJEFT	Tadremma	45Kms S.O	0
225	416	NKTT	D. NKTT	TEYARET			
236	461	NKTT	D. NKTT	EMN			
235	456	NKTT	D. NKTT	EMN			
248	429	NKTT	D. NKTT	SBK			
241	487	NKTT	D. NKTT	EMN			
243	496	NKTT	D. NKTT	EMN			
242	492	NKTT	D. NKTT	EMN			
240	480	NKTT	D. NKTT	EMN			
249	437	NKTT	D. NKTT	SBK			
245	408	NKTT	D. NKTT	SBK			
230	416 E	NKTT	D. NKTT	EMN			
229	408	NKTT	D. NKTT	EMN			

LEGENDES

0: LOCALITE PERMANENTE

00: LOCALITE PERMANENTE ET POINT D'EAU

EQUIPE 3: BOGHE

No GR	No DR	STRA TE	REGION	DEPART.	LOCALITES	DISTANCE/ DIRECTION	OBSERVATION
273	008	RF	TRARZA	KEUR MACENE	Kuebka Zargu	51Kms S.O	0
					Tonekelt	52Kms S.O	0
					Ghabara	50kms S.O	0
					Ebden	2KMS S.O.	0
					Birel	50Kms S.O	0
278	012	RF	BRACKNA	BABABE	Sayegouki	20Kms N.O	0
					Wendou MBabba	18Kms N.O	0
					Samana	22Kms N.O	0
					Genekouma	26 Kms N.	0
					Belet Ournquelet II	25kms N.O	0
					Belet Ournquelet I	12Kms N.O	0
					Bhoumdou Mamadou	24Kms N.O	0
					Belet Kedille	25Kms N.O	0
					Wandouma	28Kms N.O	0
282	022	RF	GORGOL	MACHAMA	Tachelt Lolohe	20Kms N.E	00
					Tachelt Boumadhe	17Kms N.E	00
					Tachelt Yero Leido	13Kms N.E	0
					Tachelt Yirhahe	14Kms N.E	0
					Yibham	5Kms N.E	0
					Wouro Atte	7Kms N.E	0
					Agreyal	11Kms N.E	00
279	017	RF	BRACKNA	M'DAGNE	Baqoume	11kms N.E	0
310	008	RA	BRACKNA	ALEG	Aghichourquilt	35Kms O.	0
275	014	RF	TRARZA	RKIZ	Ngoulle Rewo	32kms S.E	00
					Doue Rewo	12Kms S.E	0
					Lezerba	60Kms S.E	0
268	404	GV	TRARZA	ROSSO	Rosso		
281	028	RF	GORGOL	KARIDI	Djouel	16 Kms S.	0
318	009	RA	BRACKNA	MAGTA LALLAR	Ouad Amour	47Kms S.E	00
312	008	RA	TRARZA	RKIZ	Bou Sedra	2 Kms N.E	0
					Nouagout	40Kms N.E	00
					Bou El Vell	18Kms N.	00
					Keur Moudy	27Kms N.E	0
276	007	RF	BRACKNA	BOGHE	Toalde	1 Km N.E	0
311	022	RA	BRACKNA	ALEG	Keur Balle	116Kms E	00
					Echahour Bou Zrebiya	121Kms E	00
					Bou Zrebiya	117Kms E	00
					Bou Sreiwil	118Kms E	0
					Ziba Diawle	94Kms E	0
					Lem Oudou	92Kms E	00
					Ajunt Deyga	90Kms E	0
269	422	GV	TRARZA	ROSSO	ROSSO		
270	414	GV	GORGOL	KARIDI	KARIDI		
280	011	RF	GORGOL	KARIDI	Wouro Djibr Alpha	26kms N.E	00
					Ganka	29Kms E	00
					Goulet Drambar	27Kms N.E	00
					Throuth	27Kms N.E	00
					Ghadra	26Kms E	0
277	024	RF	BRACKNA	BOGHE	Boulaye Makara	60Kms N.O	00
					Regha I	65Kms N.O	00

309	010	RA	GOROOL	MONGUEL	Debaye Tmodah	16Kms N.E	0
					Jafal Toumalik	15Kms N.E	0
					Kodiwar	20Kms N.E	0
					Avediar Cheikh		
					O. Menni	20Kms N.E	0
					Avediar Ely O. Adar	22Kms N.E	0
					Avediar Ujgh	22Kms N.E	0
					Avediar Oulid Aly	21Kms N.E	0
					Avediar MBoul	22Kms N.E	0
					Debaye Toucijle	21Kms N.E	0
					Avediar Baidy Cere	20Kms N.E	0
					Viere evedar		0
313	003	RA	TRARZA	MEDERDRA	Basy Elhel Babedou	16Kms N.E	0
					El Mahrad 11	4Kms N.E	00
					Tewzigh	40Kms N.E	0
					Touyel	24Kms N.E	00
					hemreiveq		0
274	009	RF	TRARZA	ROCEO	El Baedi	17Kms N.O	0
314	014	RA	TRARZA	MEDERDRA	Ndelja	19Kms N.O	00
					MEDERDRA		

LEGENDES :

0:LOCALITE PERMANENTE

00:LOCALITE PERMANENTE ET POINT D'EAU

000:LOCALITE TEMPORAIRE ET POINT D'EAU

0000:POINT D'EAU

00000:LOCALITE TEMPORAIRE

EQUIPE 4: KIFFA

No GR	No DR	STRA TE	REGION	DEPART.	LOCALITES	DISTANCE/ DIRECTION	OBSERVATION
321	007 008	RA	ASSABA	BOUMDELD	Leqnech Aaquane Elkouz	10Kms O 12Kms O	00 00 00
284	066	RF	GUIDIMAKA	SELIBABI	Amague Rhet Bouhaye Rhet Leidhif Berele Rhet keihel	16Kms N.E 16Kms N.E 27Kms N.E	00 00 0 00
303	007	RA	ASSABA	GUEROU	Kamour	36Kms N.O	00
283	024	RF	GUIDIMAKA	SELIBABI	Gouraye	45Kms S.O	00
285	103	RF	GUIDIMAKA	SELIBABI	Iluy Attache Mauren Iluy Attache Peulha Dehaye Imelmou Merkaly(merbaby)	60Kms N. 59Kms N. 61Kms N. 4Kms S.E	0 0 0 0
305	019	RA	ASSABA	DARKEWOL	Lemragha Cheikhel Mahame Bowbe Barkewol Wouro Senno Rdehaye Barkewol Toneichiff Cheikhel Lehriza Zieffique Verleyenne	18Kms S.E 3Kms K. 2Kms N.E 15Kms S.E 21Kms N.E ? S.E 19Kms S.E	0 0 0 0 0 0 00
308	057	RA	GORGOL	M'BOUT	Ndam O. Taleb Amrichet Koub Wouro Demboiani Ndam Diolben Ndam Sadio Bocar Mzab Kowb Rhet Yanza Rhet Sidi Med O. Mebroud Thiale Mamadna Thiale Wouro Sabal Tintame II Thiale Barouna Demba	17Kms O. 19Kms O. 30Kms O. 20Kms O. 17Kms O. 18Kms O. 18Kms O. 18Kms O. 27Kms N.O 20Kms O. 32Kms N.O 22Kms O.	0 0 00000 0 0 0 00000 0 0 0 0 0
304	008	RA	ASSABA	DARKEWOL	Rhet Bouneive (Emou El Barka) Ambaye Djowol Diski I Diski II (Peulha)	19Kms S.E 15Kms S.E 25Kms S.E 15Kms S.E 18Kms S.E	0 0 0 0 0
265	401	G.V.	ASSABA	GUEROU	Guerou		
319	002	R.A.	TAGANT	MOUDERIA	Basal Bouteletek Iluy Jdour Tointane Lemcheite Tichinane NDreiw Khat Rasak Bajed Lentelb Dkhelel Lentelb El Klacig El Ve jha Amirji Nwedienne	35 Kms N. 33Kms N. 29Kms N. 26Kms N. 24Kms N. 22Kms N. 21Kms N. 19Kms N. 19Kms N. 18Kms N. 16Kms N.E 17Kms N.E 25Kms N.E	00 0 0 0 00 0 0 0 00 00 0 00 0
271	410	G.V.	GUIDIMAKA	SELIBABI	Selibaby		

322	012	R.A.	TAGANT	TIDJIKJA	Borelle Eglieg	28Kms S.O	00
					Vleikelt Ederoum	30Kms S.	00
					Ederoum	34Kms S.	0
					Eguerje Naama	41Kms S.	0
					Megsem Boubacar	65Kms S.	00
					Oudel Iardha	41Kms S.	0
					Lemcharma	79Kms S.	0
					El Ghaicha	79Kms S.	0
					Tzelwiza	81Kms S.	0
					Guendel	83Kms S.	0
					Archan Atik	85Kms S.	0
					Ilelwa	87Kms S.	0
					Lettoughna	89Kms S.	0
					Garbe meye		00
					Garbe bebe		00
					karbaya		00
					Ver e talhe		00
267	404	G.V.	TAGANT	TIDJIKJA	Tidjikja		
261	416	G.V.	ASSADA	KIFFA	Killa		
306	015	R.A.	GORGOL	MOOUT	Labtlah	38Kms S.E	00000
					Boudama Wouro		0
					Doubou Samba	38Kms S.E	0
					Demba Abdalla	35Kms S.E	0
					Akeekedaye	35Kms S.E	0
307	036	R.A.	GORGOL	MOOUT	Ould Bouqhrou	20Kms N.	0
					Awechkech	27Kms N.	0
286	033	R.F.	GULDIMAKA	OULD YENGR	Goupou Mbeldia Assagha	37Kms O.	00
					Haïre	38Kms O.	00000
					Leikarine	38Kms N.O	0
					Hel Jilany	38Kms N.O	0
					Ngoupou chel boule		0
320	010	R.A.	TAGANT	MOUDJERIA	Foum El Kouz	20Kms N.E	0
					Alu Tiliwil	35Kms E.	00
					El Joumlaniya	19Kms N.E	0
					Hanq Tartiga(darselam)	25Kms E.	0
260	401	G.V.	ASSADA	KIFFA	Killa		
302	015	R.A.	ASSADA	KIFFA	Hacy Tomati	14Kms N.O	0
					Wad Ragh (wad rewda)	6Kms N.O	0
					Oum Chqag	6Kms N.E	0
					Tamourelt Ejavra	10Kms N.E	0
					Gueta Leglelya	40Kms N.O	0
					Leghweireg		0
					Meisseh		0
					Garvette creyre		0

LEGENDES

0:LOCALITE PERMANENTE
00:LOCALITE PERMANENTE ET POINT D'EAU
000:LOCALITE TEMPORAIRE ET POINT D'EAU
0000:POINT D'EAU
00000:LOCALITE TEMPORAIRE

EQUIPE 5 : AIOUNE

No GR	No DR	STRATE	REGION	DEPART.	LOCALITES	DISTANCE/ DIRECTION	TYPE DE LOCAL
292	049	RA	H. CHARGHY	KOUBENY	Tallil Libyad	7Kms N.	00
					Tallil Lekdar	5Kms N.E	0
					Kobonni Nebye Lemghalich	2Kms N.E	00
262	414	GV	H. CHARGHY	TIMBEDRA	Timbedra		
297	016	RA	H. CHARGHI	BASSIKNOU	Basseknou		
287	015	RA	ASSABA	KAMKOSSA	Gouera el khadra		0
					Iziase		00
					Iziase Md Lemine		0
					Tabel werde		00
					Gare el mehroude		0
290	001	RA	H. CHARGHY	KOUBENY	El Moilah Darak	92Kms N.E	00
					Bon Tathaya Kail	85Kms N.E	00
264	405	GV	H. CHARGHI	AIOUN	Aioun		
299	005	RA	H. CHARGHI	AIOUN	Ghiliq Oum El Keroun	70Kms K.	00
					Oum Lahyadh	75Kms K.	00
298	014	RA	H. CHARGHY	NERMA	Amourj El Khair	50Kms S.	00
					Charbati Oulad El Vadhi	50Kms S.O	00
					Sbeiya 1	46Kms S.	00
					Sbeiya 11	45Kms S.	00
					Vrea El Ketane	45Kms S.	0
272	401	G.V.	H. CHARGHI	AMOURJ	Amourj		
291	025	R.A.	H. CHARGHI	KOUBENY	Gurjane	291Kms S.O	00
					Guitolavour	30Kms S.O	00
294	018	R.A.	H. CHARGHI	TIMBEDRA	Hamm El Med	12Kms K.	00
					Leghverque	6Kms K.	00
					Breidily	7Kms S.	00
					Birit Limzawir	11Kms S.	00
					Boutalhaya Khel Bonnama	11Kms K.	00
					Aweinai enmadi		0
					Basal chel wajaia		0
295	009	R.A.	H. CHARGHI	AMOURJ	Boutib	37Kms S.O.	00
					Talhaya El Ava	35Kms S.O.	00
					Gueli Mbelqou	39Kms S.O.	00
					El Wannae	46Kms S.O.	00
					Toueimirte	31Kms S.O.	00
					Ain Chouamatt	30Kms S.O.	00
					Legdour		00
288	041	R.A.	ASSABA	KAMKOSSA	Samouga	41Kms N.O.	0
					Tezekre	38Kms N.O.	0
					Roumda (Tezekre)	36Kms N.O.	0
					Tenthiena	36Kms N.	0
					Ndaouda Arweiji	29Kms N.	00
					Ndaouda El Jamia	32Kms N.	0
323	006	R.A.	H. CHARGHI	OUALATA	Guelb Jmel	25Kms O.	00
	007				Zoucini		00
					Lebetmane		00
					Achmim		00

301	002	R.A.	ASSABA	KIFFA	El Miskin	56Kms S.O.	0
					Ilguig	52Kms S.O.	0
					Jevteni	64Kms S.O.	0
					Messail Teidouma	62Kms S.O.	00
					Wekre	54Kms S.O.	0
					Arzak	49Kms S.O.	0
					Zbeiratt	58Kms S.O.	0
					Lemzelmet	46Kms S.O.	0
					Tevghiz		0
					Lemghaymedh		0
296	028	R.A.	H.CHARCHI	AMOURJ	Sivane	31Kms S.E.	00
					Kra El Barka	45Kms S.E.	0
					El Ballatiye	35Kms S.E.	0
					El melss tenaouib		0000
					El adalla		0
300	002	R.A.	H.GHARBI	TAMCHAKETT	Sayade	55Kms S.E.	000
					Boughardhi	52Kms S.E.	00
					Ghliq El Khout	58Kms S.E.	00
					Archane Lousseikhiya	80Kms S.E.	00
					Seiver	105Kms S.E.	000
					El Beyedh	90Kms S.E.	00
263	416	G.V.	H.CHARCHI	NEMA	Nema		
289	021	R.A.	H.GHARBI	TINTANE	Touchouten El Halabe	77Kms S.O.	00
					Bounang	73Kms S.O.	00
					Mourwayeh	68Kms S.O.	00
					Yatha	75Kms S.O.	00
					Messiel Levyal	81Kms S.O.	00
					Coutre Bourqueny	65Kms S.O.	00
					Chiq Bourqueny	65Kms S.O.	000
					Sbeiat	63Kms S.O.	00
293	022	R.A.	H.CHARCHI	DJIGUENNI	Aweinatt Joumekh	40Kms N.O.	00
					Soumbourou II	55Kms N.O.	00
					Ghalet Watya	55Kms N.O.	00
					Mebdoua Elhel MBouteni	57Kms N.O.	00
					Soumbourou I	55Kms N.O.	00
					Hassil Sid'Ahmed (Medoum)	28Kms N.O.	00

LEGENDE:

0:localite permanente
00:localite permanente et point d'eau
000:localite temporaire et point d'eau
0000:point d'eau

ENQUETE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

ECHANTILLONNAGE 1989

EQUIPE DE NOUAKCHOTT-NORD

: NO :	EO :	: DR :	: STRATE :	REGION :	: DEPARTMT :	: Nb MEN :	: Cb MEN :	: RAPPORT :	: CONST. :	: M'hi/Mhi :	: STRATE :	: qhi :	: CUMUL :	: Ser :
: GR :	: DR :	: STRATE :	: REGION :	: DEPARTMT :	: RECENSMT :	: DENOMB :	: M'hi :	: M'hi :	: 8 :	: 9 :	: 10 :	: 11 :	: qhi :	: TIF :
: 1 :	: 2 :	: 3 :	: 4 :	: 5 :	: 6 :	: 7 :	: 8 :	: 9 :	: 10 :	: 11 :	: 12 :	: 13 :	: 14 :	: 15 :
205	413	FRKTT	0.000	KSAR	206	191	0,92/184	1,010	0,94	0				
205	428	FRKTT	0.000	KSAR	170	109	0,64/176	1,0102	1,59					
222	430	FRKTT	0.000	KSAR	323	152	0,47/098	1,0102	2,07	1				
223	448	FRKTT	0.000	KSAR	662	90	0,1358/16	1,0102	2,21					
323	454	FRKTT	0.000	KSAR	213	101	0,92/0187	1,0019	3,13	2				
255	400	G.V.	0.000	KSAR	405	130	0,32/0987	0,9981	3,45					
201	436	FRKTT	0.000	KSAR	131	80	0,67/100	1,0102	4,13	2				
207	430	FRKTT	0.000	KSAR	272	130	0,47/0941	1,0102	4,61					
221	430	FRKTT	0.000	KSAR	152	190	0,67/100	1,0102	5,87					
209	448	FRKTT	0.000	KSAR	189	0	0	1,0102	5,87					
255	418	G.V.	0.000	NDE	175	213	1,21/142	0,9981	7,08					
254	411	G.V.	0.000	NDE	218	80	0,3669/72	0,9981	7,145					

NB = 1 quota = 12 menages dont 4 remplaçants

THE L. NOUAKCHOT 500

$$r = 1$$

NO	SI	DEPART	RECEN	INL	RAP	CON	CUM	SER	QUO
2	4	5	6	7	8	9	10	11	12
441	EMN	255	200	0.784313	1.0102	0.73	0.73	0.73	1
442	TYT	207	134	0.647342	1.0102	0.65	0.65	0.65	1
443	EMN	281	156	0.555160	1.0102	0.56	0.56	0.56	1
444	TYT	189	96	0.507936	1.0102	0.51	0.51	0.51	1
445	OUAD NAGA	294	164	0.557823	1.0019	0.56	0.56	0.56	1
446	SBK	416	372	0.894230	1.0102	0.90	0.90	0.90	1
447	SBK	217	0	0	1.0102	0.03	0.03	0.03	1
448	SBK	131	0	0	1.0102	0.00	0.00	0.00	1
449	EMN	219	137	0.625570	1.0102	0.63	0.63	0.63	1
450	BOUTILIM	159	123	0.713584	1.0019	0.79	0.79	0.79	1
451	BOUTILIM	283	225	0.795053	0.9981	0.79	0.79	0.79	1
452	EMN	214	0	0	1.0102	0.00	0.00	0.00	1
453	EMN	198	96	0.483884	1.0102	0.49	0.49	0.49	1

$NB = 1 \text{ quota} = 12 \text{ meetings of 4 participants}$

7-4-00

ENQUETE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

ECHANTILLONNAGE 1989

EQUIPE DE BOGHE

$Ac' = 0,88$
 $r = 1$

NO	NO	DR	STRATE	REGION	DEPART	Nb MEN	RECEMSMT	Nb MEN	DENOB	M'hi	RAPPORT	CONST.	STRATE	qhi	CUMUL	Série de	Quota
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
118	109	R.A.				304			127	0,417763	0,9781	0,41	0,41	0			
178	114	R.F.				161			198	1,229813	0,9781	1,20	1,61	0,88			
282	122	R.F.				421			133	0,315914	0,9781	0,31	1,92	1,88			
275	117	R.F.				204			192	0,941176	0,9781	0,92	2,84				
310	108	R.A.				203			193	0,950738	1,0019	0,95	3,79	2,88			
175	114	R.F.				236			132	0,559322	0,9781	0,55	4,34	3,88			
312	108	R.A.				241			240	0,995850	0,9981	0,99	5,33	4,88			
381	128	R.F.				185			73	0,394594	0,9981	0,39	5,72				

NB : 1 quota = 200 ménages dont 8 remplaçants

Sep 89

ENQUETE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES
ECHANTILLONNAGE 1989 EQUIPE DE KIFFA

$Ae' = 0,96$
 $r = 1$

NO	DR	STRATE	REGION	DEPARTMT	RECENSMT	MEM	MEM	RAPPORT	CONST.	qhi	qhi	Serie de	qmot
1	2	3	4	5	6	Mhi	M'hi	M'hi/Mhi	STRATE	qhi	qhi	Tirage	qmot
												Aé + F	
321	007		R.A	ASSABA		190		92	0,484210	1,0019	0,49		0
284	066		R.F	GUIDIMAKA	SELIBABY	177		39	0,220338	0,9781	0,22		0
303	007		R.A	ASSABA		198		136	0,686868	1,0019	0,69	0,96	1
285	024		R.F	GUIDIMAKA	SELIBABY	102		103	1,009803	0,9781	0,99	1,96	1
285	102		R.F	GUIDIMAKA	SELIBABY	100		44	0,44	0,9781	0,43		0
303	019		R.A	ASSABA		228		83	0,364035	1,0019	0,36	2,96	1
303	057		R.A	GOUDOL		122		71	0,581967	1,0019	0,58		0
304	000		R.A	ASSABA		321		105	0,327102	1,0019	0,33	3,96	1

NB: 1 quota = 24 menages dont 8 remplacants

4 quotas

$$Ae' = 0,90$$

$$r = 1$$

ENQUETE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

ECARTILLONNAGE 1989

EQUIPE D'AIOUN

NO	DE	STRATE	REGION	DEPARTMT	NB MEN : RECHESMT : M'hi	NB MEN : DENOMB : M'hi	RAPPORT : M'hi/FR.	CONST. : STRATE	qhi	CUMUL: Série de : qhi : Tirage : Quota		
2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
292	049	RA	H. GHARBI	KOUBENNI	206	130	0,63106	1,0019	0,63	0,63	-	0
262	414	RA	H. CHARGUI	TIMBEDRA	192	155	0,80729	0,9981	0,81	1,44	0,95	1
297	046	RA	H. CHARGUI	BASSEKHOU	272	224	0,82352	1,0019	0,83	2,27	1,95	1
287	015	RA	ASSABA	KANKOSSA	121	60	0,49586	1,0019	0,50	2,7	-	0
290	001	RA	H. GHARBI	KOUBENNI	210	183	0,87142	1,0019	0,87	3,64	2,95	1
264	435	GV	H. GHARBI	AIOUN	243	148	0,60905	0,9981	0,61	4,25	3,95	1
299	005	RA	H. GHARBI	AIOUN	422	219	0,51895	1,0019	0,52	4,74	-	0
298	014	RA	H. CHARGUI	NEMA	240	161	0,67083	1,0019	0,67	5,44	4,95	1

NB: 1 quota = 24 ménages et 8 remplaçants.

5 quotas

ENQUETE PERMANENTE

SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

(EPCV/INFO/89/2)

Nouakchott, le 26 Juin 1989

NOTE SUR L'APUREMENT DES DONNEES

1. Introduction :

L'exploitation informatique des données recueillies par l'enquête comporte 3 types de traitements :

- Première étape : Constitution de la Base de données. Celle-ci a fait l'objet de la note EPCV/INFO/89/1 en annexe.
- Seconde étape : L'apurement des données : Très liée à la précédente, cette phase est actuellement en cours de réalisation.
- Troisième étape : Production de tableaux.

La présente note est centrée sur la seconde étape afin de faire le point à ce jour des travaux en cours.

2. La Méthode :

Dans un premier temps la Base de données a été constituée en grande partie et plusieurs thèmes ont fait l'objet de traitements préliminaires qui ont fait ressortir l'existence de certaines erreurs de différents types.

- . Répétition ou omission de certains ménages
- . Identifiants d'une grappe mal saisis
- . Enregistrement de ménages remplacés dont seul le signalétique a été saisi.
- . Valeurs invalides de certaines variables etc...

En fait, ces erreurs relèvent des 3 catégories classiques : exhaustivité, validité et cohérence des données.

Une stratégie d'apurement fondée sur les 3 éléments suivants a été adoptée:

.../...

- 1°) Assurer l'exhaustivité des ménages au niveau de la Base des données.
- 2°) Recenser les omissions, répétitions, invalides et incohérences au niveau des sections, individus et variables dans un Journal des erreurs, ainsi que leurs redressements s'il y a lieu après vérification des questionnaires (cf annexe).
- 3°) Procéder aux redressements et corrections lorsque cela est possible, au niveau des fichiers de travail.

3. L'exhaustivité des ménages

Il s'agit de s'assurer que tous les ménages enquêtés sont bien présents dans les fichiers, sans être répétés, aux différents niveaux de la Base de données: disquettes de protection, fichiers-quotas et fichiers d'entrée.

Les vérifications ont abouti aux résultats suivants (Cf Journal des erreurs en annexe):

<u>Rubrique</u>	:	<u>Identifiant</u>
- Suppression de 5 ménages	:	047218,016104,043104,044105
	:	044111.
- Saisie de 2 ménages omis	:	043114,044105.
- Resaisie de 2 ménages	:	043102,047215,
- Transfert d'1 ménage	:	de la 044117
d'une disquette à l'autre	:	
- Suppression de 2 répétitions	:	120212,114107,
- Corrections d'identifiants	:	Grappe 1091.

Au fur et à mesure que les redressements sont effectués, ils sont enregistrés dans le Journal des redressements.

A la suite de ces corrections, les fichiers quotas et fichiers d'entrée sont actuellement en cours de reconstitution pour la seconde fois. Il convient de mentionner que les disquettes de sauvegarde ne sont pas concernées par ces redressements.

4. Identification des erreurs

Le programme de saisie comprenait déjà un certain nombre de tests de validité de cohérence et d'exhaustivité dont les résultats étaient listés à la fin de la saisie du premier passage et devaient être corrigés au second passage. Par ailleurs, la supervision est forte car il y a un superviseur pour 2 enquêteurs, un anthropomètre et un agent de saisie. Ce superviseur est chargé de veiller à la qualité du travail effectué par les différents agents.

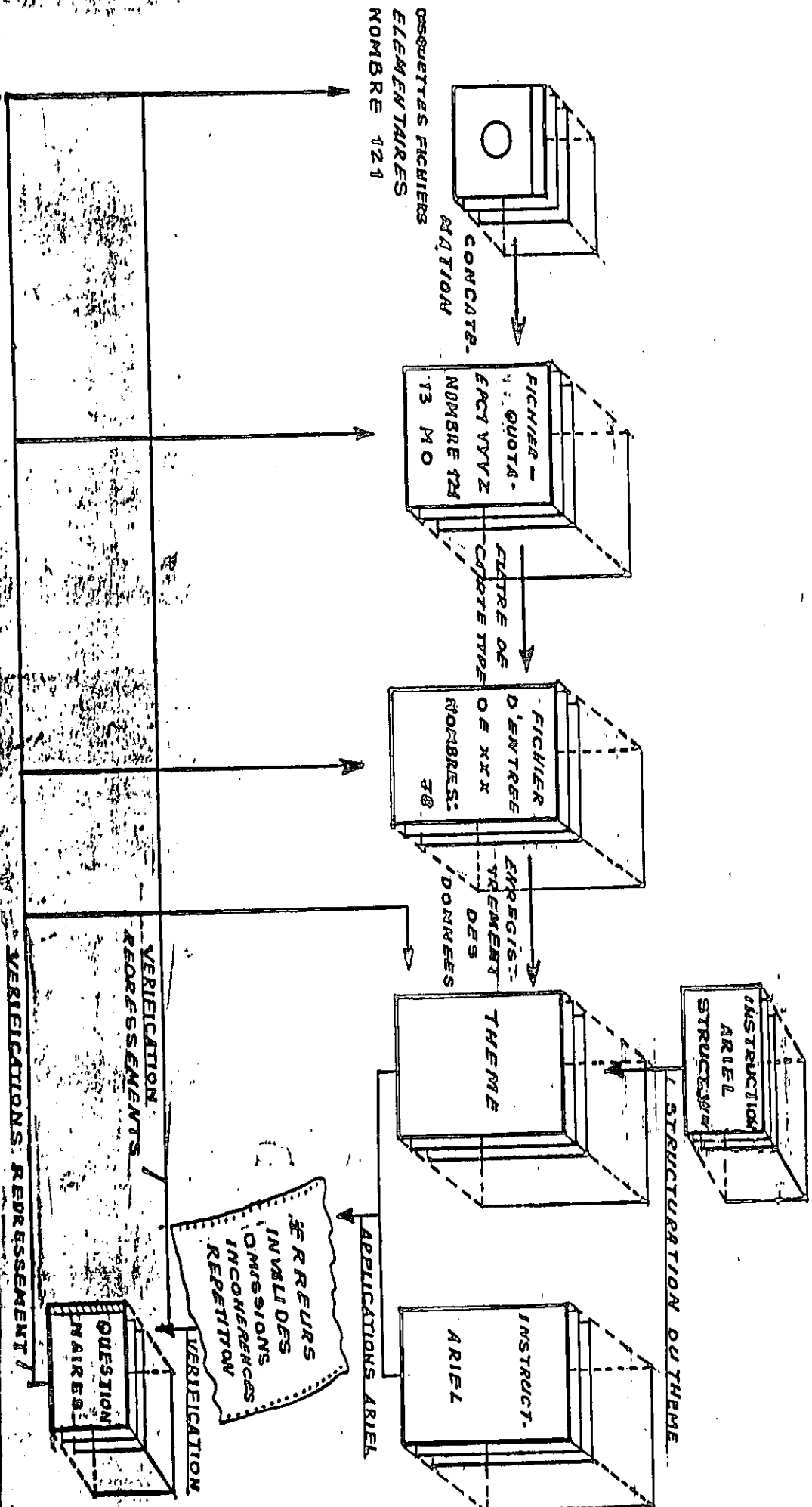
Malgré ce dispositif, il subsiste un certain nombre d'erreurs dans les fichiers qu'il convient de redresser avant de produire les résultats définitifs.

La mise en évidence de ces erreurs se fait grâce à certaines procédures ARIEL qui permettent dans certains cas la détermination effective des erreurs (invalides, par exemple) et dans d'autres la mise en relief des incohérences. L'ensemble de ces erreurs décelées est enregistré progressivement dans un Journal en vue de leurs corrections effectives dans les fichiers. Des vérifications et redressements sont effectués en utilisant les questionnaires. (Cf Schéma d'apurement en annexe).

5. Redressement des erreurs au niveau des fichiers de travail

Hormis les erreurs d'exhaustivité portant sur les ménages, toutes les autres sont à corriger sur les fichiers de travail, les disquettes n'étant pas concernées. Les redressements seront effectués grâce aux procédures ARIEL lorsque cela est possible. Un Journal des redressements est tenu à jour au fur et à mesure que les modifications sont effectuées.

CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES F.P.L.V. ET PROCESSUS D'APUREMENT



DESCRIPTION DE LA BASE DE DONNEES E.P.C.V.

1. Introduction :

La base de données issue de l'Enquête Permanente est actuellement en cours de constitution, à un stade assez avancé. Cette note dont l'objet est la description de ses principales caractéristiques à un caractère provisoire et sera révisé ultérieurement afin d'y incorporer les traits définitifs de cette base.

Les fichiers et traitements décrits ci-dessous ont pour support 2 micro-ordinateurs WANG PC 280 dotés chacun d'un disque d'une capacité de 32 Mo. La faiblesse relative de cette capacité ainsi que les temps nécessaires à l'exécution de certains programmes limitent sensiblement la vitesse d'avancement des travaux. Les données recueillies par l'Enquête occupent à elles seules un volume d'environ 13 Mo.

2. Les fichiers- élémentaires

Le point de départ de la formation de la Base des données E.P.C.V. est constitué des fichiers élémentaires résultant de la saisie et comprenant chacun l'ensemble des données relatives à un ménage échantillon. Ces 1493 fichiers sont enregistrés sur 121 disquettes chacune comprenant les ménages appartenant au même quota et 121 autres disquettes contiennent la sauvegarde de ces fichiers. Le nom de chaque fichier élémentaire est donné par l'identifiant du ménage. Exemple 043102 correspond à la grappe 043, quota 1 et ménage 02.

3. Fichiers-quota

Les fichiers élémentaires d'un même quota sont concaténés afin d'obtenir un seul fichier par quota dont le nom est ainsi libellé : EPC 1 YYY Z où YYY est le numéro de grappe et Z le numéro du quota. Le volume global de ces fichiers est d'environ 13 Mégabytes.

.../...

4. Fichiers d'entrée

Dans les fichiers précédents, tous les enregistrements relatifs à une même section du questionnaire commencent par un même nombre occupant les 3 premières colonnes et correspondant ainsi à la carte-type. Tous les enregistrements ayant la même carte-type ont été sélectionnés à partir des fichiers-quotas pour former les fichiers d'entrée (ou fichiers-sections) où le niveau d'observation est le même (ménages, personnes, produits, parcelles etc...).

L'enregistrement des données dans un fichier d'entrée dure une heure et demi à 2 heures. Le nom attribué à ces fichiers est, CEXXX où XXX est la carte-type et leur nombre s'élève à 78. Il en existe une copie de sauvegarde sur disquette car l'enregistrement de l'ensemble de ces fichiers nécessite plusieurs semaines.

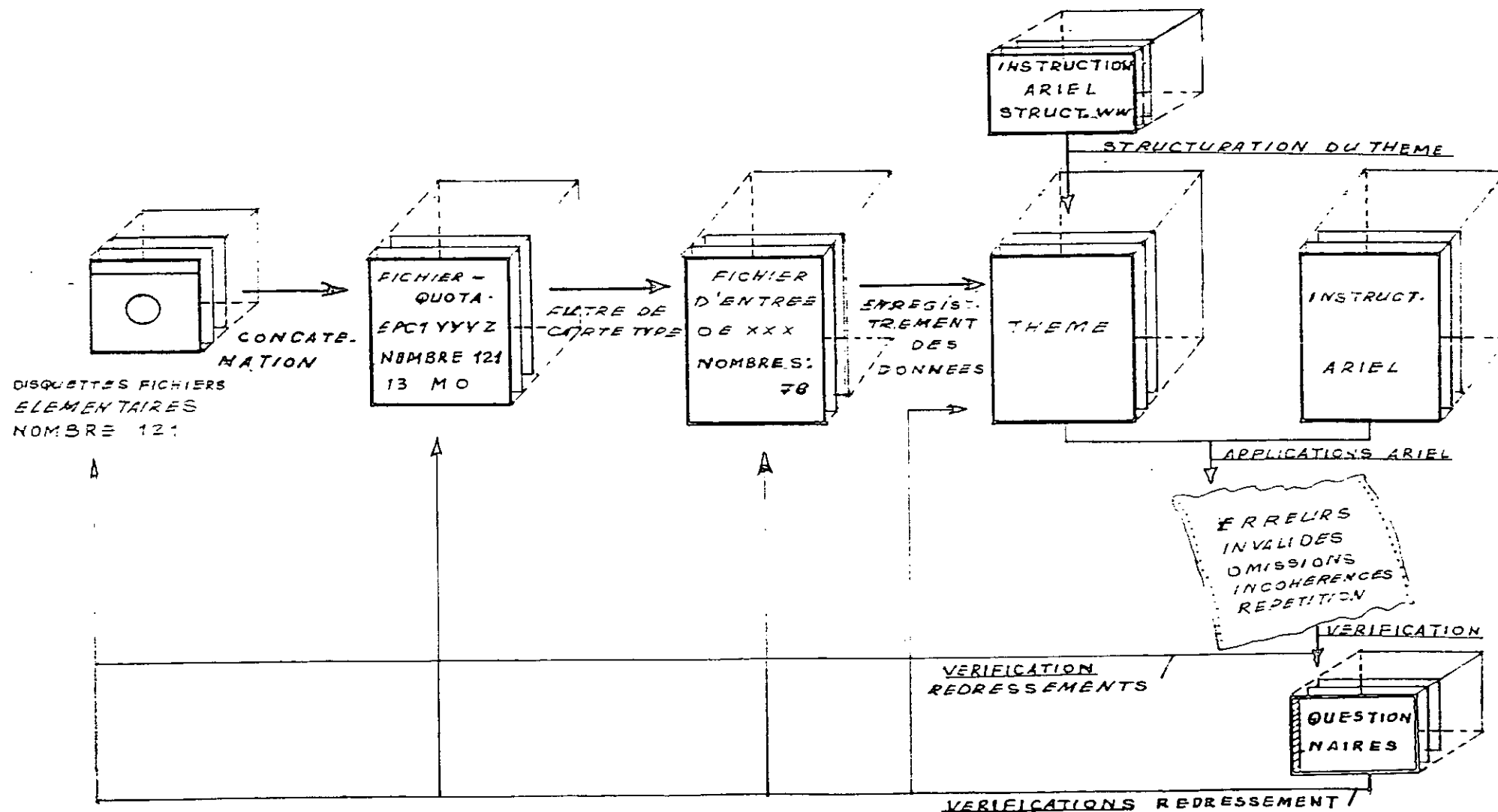
5. Thèmes de la Banque d'Information ARIEL

Les fichiers d'entrée servent à alimenter les thèmes de la Banque d'Information qui sont exploités grâce au logiciel ARIEL + PLUS. Ces thèmes sont conçus conformément à la structure des enregistrements des fichiers d'entrée à l'aide d'instructions ARIEL de déclaration des variables, des modalités, de la position et des longueurs. Ces informations sont contenues dans le Dictionnaire des Variables de l'enquête. Cette structuration des thèmes est consignée dans des fichiers appelés STRUCT WW où WW est le numéro du thème. Un rapport sur l'ensemble des variables ainsi que leur format d'enregistrement sera disponible sous peu.

6. Conclusion :

Il convient de mentionner que la constitution de cette Base de données est très liée au processus d'apurement dans la mesure où celui-ci entraîne nécessairement un retour aux différents stades de la formation de la Base tel qu'illustré par le schéma ci-dessous.

CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES E.P.C.V ET PROCESSUS D'APUREMENT



Volume in drive C is EPCV-000001
Directory of C:\REPARER\NOUVEAU

EPC10011	89393	6-22-89	4:24p
EPC10021	52763	6-22-89	4:28p
EPC10031	33523	6-22-89	4:44p
EPC10051	69781	6-22-89	4:50p
EPC10061	68303	6-22-89	4:54p
EPC10071	71115	6-22-89	5:00p
EPC10091	55205	6-22-89	5:05p
EPC10101	56241	6-22-89	5:09p
EPC10102	51111	6-22-89	5:13p
EPC10111	63493	6-22-89	5:19p
EPC10112	63197	6-22-89	5:02p
EPC10121	60829	6-22-89	5:06p
EPC10131	82511	6-22-89	5:10p
EPC10141	67415	6-22-89	5:16p
EPC10151	91549	6-22-89	5:21p
EPC10161	92501	6-24-89	8:26p
EPC10181	67267	6-22-89	5:28p
EPC10201	59497	6-22-89	5:15p
EPC10202	60607	6-22-89	5:44p
EPC10211	67193	6-22-89	5:49p
EPC10221	70671	6-22-89	6:15p
EPC10222	67489	6-22-89	6:11p
EPC10231	80883	6-22-89	6:19p
EPC10241	67111	6-22-89	6:22p
EPC10251	73187	6-22-89	6:35p
EPC10261	11115	6-22-89	6:32p
EPC10281	77257	6-22-89	6:38p
EPC10282	83325	6-22-89	6:40p
EPC10283	91687	6-22-89	6:41p
EPC10284	72373	6-22-89	6:46p
EPC10291	87173	6-22-89	7:02p
EPC10311	87839	6-22-89	7:12p
EPC10331	79329	6-22-89	7:15p
EPC10341	68081	6-22-89	7:20p
EPC10351	71633	6-22-89	7:22p
EPC10352	66453	6-22-89	7:36p
EPC10361	70227	6-22-89	7:51p
EPC10371	80439	6-22-89	7:57p
EPC10391	64233	6-22-89	7:59p
EPC10401	60385	6-22-89	8:02p
EPC10421	61495	6-22-89	8:11p
EPC10422	105229	6-22-89	8:14p
EPC10431	129386	6-29-89	5:55p
EPC10441	134313	6-29-89	5:51p
EPC10442	123359	6-21-89	10:48a
EPC10451	116773	6-21-89	10:51a
EPC10461	131277	6-21-89	10:58a
EPC10471	163541	6-21-89	11:05a
EPC10472	154809	6-24-89	3:28a
EPC10491	119659	6-21-89	11:16a
EPC10501	83917	6-22-89	6:21p
EPC10531	44993	6-22-89	6:33p
EPC10541	130833	6-22-89	6:40p
EPC10551	158363	6-22-89	6:59p
EPC10561	154069	6-22-89	7:18p
EPC10571	102565	6-22-89	7:55p
EPC10572	76221	6-22-89	7:49p
EPC10581	65861	6-22-89	8:04p
EPC10591	160507	6-22-89	8:18p

EPC10601	173753	6-22-89	8:24p
EPC10611	149999	6-21-89	11:00a
EPC10621	143265	6-23-89	11:06a
EPC10661	125949	6-21-89	11:11a
EPC10671	137863	6-23-89	11:17a
EPC10681	179747	6-23-89	11:24a
EPC10701	177453	6-23-89	11:29a
EPC10711	140897	6-23-89	11:37a
EPC10712	77405	6-23-89	11:44a
EPC10721	177379	6-29-89	11:18a
EPC10741	151405	6-21-89	11:56a
EPC10751	146743	6-23-89	12:12p
EPC10761	120769	6-23-89	12:16p
EPC10801	186925	6-21-89	12:15p
EPC10811	144671	6-23-89	12:27p
EPC10831	141931	6-23-89	12:40p
EPC10841	134755	6-21-89	12:44p
EPC10851	102639	6-21-89	12:51p
EPC10861	124765	6-23-89	12:57p
EPC10862	90725	6-21-89	12:03p
EPC10871	133645	6-21-89	1:01p
EPC10881	134217	6-23-89	1:06p
EPC10891	119289	6-21-89	1:11p
EPC10901	47657	6-23-89	1:14p
EPC10902	51947	6-21-89	1:17p
EPC10911	111573	6-21-89	1:25p
EPC10921	111499	6-23-89	1:10p
EPC10931	133853	6-24-89	9:47a
EPC10941	148741	6-24-89	1:22p
EPC10942	102791	6-24-89	7:18p
EPC10951	33005	6-24-89	1:23p
EPC10961	131351	6-23-89	11:32a
EPC10971	121583	6-23-89	11:19a
EPC10981	168795	6-23-89	11:48a
EPC10991	128687	6-21-89	11:51a
EPC11001	54845	6-21-89	12:03p
EPC11011	117293	6-23-89	12:09p
EPC11021	116477	6-23-89	12:14p
EPC11022	116031	6-23-89	12:19p
EPC11031	124543	6-23-89	12:32p
EPC11041	119141	6-23-89	12:37p
EPC11051	137789	6-29-89	7:29p
EPC11061	126911	6-21-89	12:53p
EPC11062	145855	6-23-89	12:58p
EPC11071	120695	6-21-89	1:03p
EPC11072	129723	6-23-89	1:10p
EPC11081	142317	6-23-89	1:16p
EPC11091	125315	6-21-89	1:19p
EPC11101	147557	6-23-89	1:22p
EPC11121	70079	6-23-89	1:25p
EPC11131	62457	6-23-89	1:29p
EPC11141	129649	6-24-89	10:40a
EPC11142	148149	6-24-89	10:45a
EPC11151	192401	6-24-89	10:51a
EPC11152	82807	6-24-89	11:07a
EPC11153	128021	6-24-89	11:16a
EPC11171	118031	6-24-89	11:20a
EPC11172	108263	6-24-89	11:23a
EPC11181	98273	6-24-89	11:36a
EPC11191	135273	6-24-89	11:40a
EPC11201	164853	6-24-89	11:45a
EPC11202	128539	6-24-89	11:48a

121 file(s) 212192 bytes free

C:\REPARER\NOUVEAU

Volume in drive C has no label
Directory of C:\RAPPORT.BAK

STRUC33	ARI	1561	8-30-88	10:07a
STRUC23	ARI	1624	8-30-88	11:59a
STRUC24	ARI	799	8-30-88	12:29p
STRUC29	ARI	1198	8-30-88	1:05p
STRUC25	ARI	604	8-30-88	1:27p
STRUC26	ARI	987	8-30-88	1:51p
STRUC31	ARI	1081	8-31-88	9:10a
STRUC21	ARI	1065	8-31-88	9:39a
STRUC22	ARI	1204	8-31-88	10:14a
STRUC27	ARI	1315	8-31-88	10:46a
STRUC28	ARI	592	8-31-88	11:01a
STRUC40	ARI	940	9-04-88	12:20p
STRUC41	ARI	919	9-04-88	12:45p
STRUC42	ARI	545	9-04-88	1:04p
STRUC43	ARI	862	9-04-88	1:23p
STRUC44	ARI	874	9-04-88	1:44p
STRUC45	ARI	432	9-04-88	1:53p
STRUC46	ARI	438	9-04-88	2:02p
STRUC47	ARI	689	9-04-88	2:18p
STRUC48	BAK	607	9-04-88	2:33p
STRUC48	ARI	1135	9-05-88	9:18a
STRUC49	ARI	717	9-05-88	9:36a
STRUC50	ARI	1169	9-05-88	10:00a
STRUC51	ARI	846	9-05-88	10:23a
STRUC52	ARI	1148	9-05-88	10:51a
STRUC53	ARI	708	9-05-88	11:23a
STRUC54	ARI	512	9-05-88	11:39a
STRUC55	ARI	1208	9-05-88	12:06p
STRUC56	ARI	706	9-05-88	12:23p
STRUC52B	ARI	487	9-05-88	12:35p
STRUC57	ARI	1301	9-05-88	1:06p
STRUC58	ARI	1304	9-06-88	1:11p
STRUC59	ARI	2074	9-06-88	1:56p
STRUC60	BAK	636	9-06-88	2:10p
STRUC60	ARI	1955	9-07-88	9:23a
STRUC61	ARI	1849	9-07-88	10:00a
STRUC61B	ARI	693	9-07-88	10:16a
STRUC62	ARI	512	9-07-88	10:44a
STRUC63	ARI	733	9-07-88	11:01a
STRUC64	ARI	1117	9-07-88	11:22a
STRUC65	ARI	1377	9-07-88	12:00p
STRUC66	ARI	763	9-07-88	12:19p
STRUC67	ARI	437	9-07-88	12:29p
STRUC68	ARI	1497	9-07-88	1:01p
STRUC69	ARI	783	9-07-88	1:17p
STRUC70	ARI	328	9-07-88	1:24p
STRUC71	ARI	933	9-07-88	1:41p
STRUC72	ARI	330	9-07-88	1:47p
STRUC73	ARI	934	9-07-88	2:06p
STRUC1	BAK	1272	9-08-88	9:39a
STRUC111	ARI	490	9-08-88	9:50a
STRUC1	ARI	1299	9-08-88	9:52a
STRUC2	ARI	1463	9-08-88	10:21a
STRUC4	ARI	1708	9-08-88	11:22a
STRUC4B	ARI	288	9-08-88	11:28a
STRUC5	ARI	3243	9-08-88	12:43p
STRUC6	ARI	1348	9-10-88	10:11a
STRUC7	ARI	815	9-10-88	10:29a
STRUC8	ARI	2097	9-10-88	11:12a
STRUC9	BAK	2397	9-10-88	12:14p
STRUC9	ARI	2495	1-11-89	9:41a

Volume in drive C has no label
Directory of C:\D.BAK

STRUC12	ARI	2009	9-07-88	10:20a
STRUC11	ARI	1931	9-08-88	10:16a
STRUC12	ARI	951	9-08-88	10:44a
STRUC11	ARI	1337	9-07-88	11:41a
STRUC16	ARI	1171	9-07-88	11:47a
STRUC15	ARI	2153	9-07-88	12:11p
STRUC13	ARI	743	9-07-88	12:45p
STRUC17	ARI	951	9-07-88	1:01p
STRUC18	ARI	995	9-07-88	1:13p
STRUC19	ARI	1443	9-07-88	2:18p
STRUC13	ARI	2215	9-08-88	11:25a
STRUC14	ARI	1263	9-08-88	11:53a
STRUC15	ARI	1366	9-08-88	12:15p
STRUC16	ARI	1313	9-08-88	12:35p
STRUC17	ARI	1145	9-08-88	12:55p
STRUC10	ARI	955	9-10-88	12:06p
STRUC18	ARI	1258	9-10-88	10:12a
STRUC19	ARI	1337	9-10-88	10:14a
STRUC20	ARI	1213	9-10-88	10:55a
STRUC10	ARI	2157	9-10-88	11:40a
STRUC10	BAK	11	9-10-88	11:44a
STRUC19	BAK	2322	9-10-88	12:53p
STRUC19	ARI	2489	9-10-88	12:55p

23 File(s) 546816 bytes free

Volume in drive C is EPICV 000001
Directory of C:\XARTEL

STRUCT	ARI	1924	6-27-88	4:52p
STRUCT	ENC	3027	6-27-88	12:19p
STRUCT	EXP	3045	6-27-88	12:19p
STRUCT	FRA	1924	6-27-88	12:19p
STRUCT5	ARI	604	8-30-88	1:27p
STRUCT5	ARI	1329	1-12-88	9:15a
STRUCT54	ARI	1023	2-07-88	2:06p
STRUCT55	ARI	1786	1-16-88	4:12p
STRUCT59	ARI	2546	1-19-88	4:57p
STRUCT21	ARI	1065	8-31-88	9:39a
STRUCT91	ARI	3421	7-20-88	9:06a
STRUCT36	ARI	1313	9-08-88	12:35p
STRUCT04	MEC	11123	7-02-89	6:35p
STRUCT04	BAK	4776	6-15-89	1:19p
STRUCT04	MEC	8770	7-02-89	6:43p
STRUCT04	LIST	18087	7-02-89	6:35p
STRUCT04	ARI	5153	6-18-89	8:35p
STRUCT8	ARI	2147	7-01-89	1:11p
STRUCT	ARI	1774	5-28-89	9:36a
STRUCT8	BAK	2130	6-21-89	7:32p
STRUCT002	ARI	22	6-12-89	2:42p
STRUCT002	BAK	22	6-12-89	2:39p
STRUCT13	ARI	2215	9-08-88	11:25a
STRUCT14	ARI	1268	9-08-88	11:53a
STRUCT042	ARI	594	6-11-89	6:18p
STRUCT03	ARI	279	6-14-89	11:55a
STRUCT7	BAK	815	9-10-88	10:29a
STRUCT7	ARI	387	6-14-89	3:42p

28 File(s) 1217152 bytes free

NOMBRE DE MENAGES ENQUETES PAR QUOTA

STRATE:1 NOUAKCHOTT

No QUOTA	NOMBRE DE MENAGES ENQUETES	No QUOTA	NOMBRE DE MENAGES ENQUETES
001 1	8	022 2	8
002 1	8	023 1	8
003 1	4	024 1	8
005 1	8	025 1	8
006 1	8	026 1	8
007 1	8	028 1	8
009 1	8	028 2	8
010 1	7	028 3	8
010 2	8	028 4	8
011 1	8	029 1	8
011 2	7	031 1	8
012 1	8	033 1	8
013 1	6	034 1	8
014 1	8	035 1	8
015 1	8	035 2	8
016 1	8	036 1	8
018 1	8	037 1	8
020 1	8	039 1	8
020 2	8	040 1	8
021 1	8	042 1	8
022 1	8	042 2	8

STRATE:2 AUTRES VILLES

No QUOTA	NOMBRE DE MENAGES ENQUETES	No QUOTA	NOMBRE DE MENAGES ENQUETES
043 1	14	054 1	15
044 1	16	055 1	16
044 2	16	056 1	16
045 1	16	057 1	16
046 1	16	057 2	09
047 1	16	058 1	10
047 2	16	059 1	15
049 1	13	060 1	16
050 1	09	061 1	15
053 1	05	062 1	16

STRATE:3 RURAL FLEUVE

No QUOTA	NOMBRE DE MENAGES ENQUETES	No QUOTA	NOMBRE DE MENAGES ENQUETES
066 1	16	072 1	15
067 1	15	074 1	16
068 1	16	075 1	16
070 1	16	076 1	16
071 1	16	080 1	15
071 2	08	081 1	16

STRATE:4 RURAL AUTRE

No QUOTA	NOMBRE DE MENAGES ENQUETES	No QUOTA	NOMBRE DE MENAGES ENQUETES
083 1	16	102 2	16
084 1	16	103 1	15
085 1	13	104 1	16
086 1	16	105 1	15
086 2	12	106 1	15
087 1	16	106 2	16
088 1	16	107 1	13
089 1	16	107 2	16
090 1	06	108 1	16
090 2	08	109 1	16
091 1	16	110 1	16
092 1	16	112 1	08
093 1	16	113 1	08
094 1	16	114 1	16
094 2	14	114 2	16
095 1	04	115 1	16
096 1	16	115 2	11
097 1	16	115 3	15
098 1	14	117 1	16
099 1	16	117 2	13
100 1	08	118 1	13
101 1	14	119 1	15
102 1	15	120 1	16

SECTION	No	T I T R E
1.Composition du ménage	P.01	Répartition de l'échantillon par lieu de résidence et par sexe
" " "	P.02	Structure de la population par âge et sexe %.
" " "	P.03	Taille moyenne des ménages, âge et sexe du Chef de ménage, selon le lieu de résidence.
" " "	P.04	Répartition des ménages selon la nationalité du Chef et en fonction du lieu de résidence (%).
" " "	P.05	Répartition de la population ayant un âge supérieur à 10 ans selon la situation matrimoniale, l'âge et le sexe.
1.Composition du ménage.	P.06	Pourcentage de la population qui dispose d'un acte de naissance par lieu de résidence.
6.Migration	P.07	Pourcentage des individus dont le lieu de naissance diffère du lieu de résidence actuel, dans la population des individus âgés de 15 ans et plus.
" " "	P.08	Provenance des migrations en fonction du lieu de résidence actuel (%).
" " "	P.09	Raison du déplacement au lieu de résidence actuel le par nationalité et résidence actuelle.
" " "	P.10	Répartition des migrations selon l'âge au premier déplacement et le premier au lieu de résidence.
" " "	P.11	Répartition des migrations selon le nombre de fois de changement de localité de résidence au cours des 12 derniers mois.
15.Fécondité	P.12	Nombre moyen d'enfants en fonction du lieu de résidence et de l'âge et de la mère.
" " "	P.13	Nombre d'enfants % des femmes dont le dernier accouchement a eu lieu dans une maternité et % des femmes ayant eu recours aux consultations prénatales pendant la dernière grossesse en fonction du
17.Fécondité	P.14	Répartition des femmes selon le lieu de leur dernier accouchement et le lieu de résidence (%).
" " "	P.15	Répartition des femmes selon le personnel de santé ayant aidé à leur dernier accouchement et le lieu de résidence (%).
" " "	P.16	Pourcentage des femmes ayant nourri leur dernier-né au sein et durée moyenne de l'allaitement (mois) selon le lieu de résidence.

SECTION	No	T I T R E
8. Caractéristi - ques de logement	HAB.1	Répartition des ménages selon le principal matériel de de construction des murs extérieurs et le lieu de résidence.
" " "	HAB.2	Répartition des ménages selon le principal matériau de construction des planches et selon la résidence.
" " "	HAB.3	Répartition des ménages selon le principal matériau de construction du toit et selon la résidence.
" " "	HAB.4	Distribution des logements selon l'équipement de leurs fenêtres et le lieu de résidence.
" " "	HAB.5	Distribution des logements selon la superficie moyenne et le lieu de résidence. l'âge et le sexe.
" " "	HAB.6	Distribution des ménages selon la superficie moyenne de leur logement leur taille et la résidence.
2. Logement	HAB.7	Distribution des logements selon le type principal d'habitat et par lieu de résidence.
" " "	HAB.8	Répartition des logements selon le mois d'occupation et le lieu de résidence.
" " "	HAB.9	Répartition des logements loués selon leur propriétaire et le lieu de résidence.
" " "	HAB.10	Loyer moyen selon le lieu de résidence.
" " "	HAB.11	Loyer moyen selon la taille du ménage et le lieu de résidence.
" " "	HAB.12	Loyer moyen selon l'âge du Chef de ménage et le lieu de résidence.
" " "	HAB.13	Loyer moyen selon le sexe du Chef de ménage et le lieu de résidence.
" " "	HAB.14	Valeur moyenne du logement selon le lieu de résidence
" " "	HAB.15	Valeur moyenne du loyer imputé selon le lieu de résidence.
" " "	HAB.16	Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau pour boire et le lieu de résidence.
" " "	HAB.17	Dépense ^{7.7. a} moyenne mensuelle en eau pour boire et lieu de résidence.
" " "	HAB.18	Distance moyenne du mode d'approvisionnement en eau pour boire et par lieu de résidence.

• • •	HAB.19	Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement secondaire en eau pour boire et selon le lieu de résidence.
• • •	HAB.20	Répartition des ménages selon le mode de débarrasement des ordures, par lieu de résidence.
• • •	HAB.21	Répartition des ménages selon le type de N.C. disponible et le lieu de résidence.
• • •	HAB.22	Répartition des ménages selon leur principale source d'éclairage et le lieu de résidence.
• • •	HAB.23	Dépense moyenne mensuelle des ménages et source d'éclairage par lieu de résidence.
• • •	HAB.24	Répartition des ménages selon le principal combustible utilisé pour la préparation des repas et par lieu de résidence.
• • •	HAB.25	Distance moyenne pour aller chercher du bois par lieu de résidence.

SECTION	No	T I T R E
Section 3 Education	E 1	Pourcentage d'individus sachant lire, écrire et calculer selon l'âge et le lieu de résidence.
" " "	E 2	Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence et l'âge (pourcentage d'individu de 6 ans et plus, sachant lire et écrire).
" " "	E 3	Taux d'alphabétisation selon le lieu de résidence et le sexe (pourcentage d'individu de 6 ans et plus sachant lire et écrire).
" " "	E 4	Population qui fréquente ou qui a fréquenté une école répartie selon le type d'école et l'âge.
" " "	E 5	Pourcentage d'individu qui fréquente ou ayant fréquenté une école moderne selon le lieu de résidence de sexe et l'âge.
" " "	E 6	Pourcentage d'individu qui fréquente ou ayant fréquenté une école moderne selon le niveau d'instruction du et lieu de résidence.
" " "	E 7	Pourcentage d'individu qui fréquente actuellement une école moderne selon le lieu de résidence le sexe et l'âge.
" " "	E 8	Répartition de la population fréquentant actuellement un enseignement moderne par âge et niveau d'instruction (en %).
" " "	E 9	Répartition de la population masculine fréquentant actuellement un enseignement moderne, par âge et niveau d'instruction (en %).
" " "	E 10	Répartition de la population féminine fréquentant actuellement un enseignement moderne, par âge et niveau d'instruction (en %).
SECTION 3 EDUCATION	E 11	Répartition des individus par sexe et selon le plus haut diplôme obtenu.
" " "	E 12	Répartition des effectifs scolarisés par type d'établissement (en %) et selon le lieu de résidence.
" " "	E 13	Nombre moyen d'années d'études modernes achevées selon l'âge et le lieu de résidence.
" " "	E 14	Nombre moyen d'années d'études modernes achevées selon le sexe et le lieu de résidence.
" " "	E 15	Répartition de la population ne fréquentant pas actuellement un enseignement moderne par âge et niveau d'instruction (en %).
" " "	E 16	Répartition de la population masculine ne fréquentant pas actuellement un enseignement moderne, par âge et niveau d'instruction (en %).

" " "	E.17	Répartition de la population féminine ne fréquentant pas actuellement un enseignement moderne par âge et niveau d'instruction (en %).
" " "	E.18	Répartition des chefs de ménage femme par âge et niveau d'instruction.
" " "	E.19	Répartition des chefs ménages homme par âge et niveau d'instruction.
" " "	E.20	Répartition des chefs de ménage par âge et niveau d'instruction.
SECTION 3 EDUCATION	E.21	Pourcentage des individus qui fréquentent ou qui ont fréquenté une école coranique selon le lieu de résidence le sexe et l'âge.
" " "	E.22	Répartition des individus ayant fréquenté l'école coranique selon le niveau d'instruction et le sexe, d'éclairage et le lieu de résidence.
" " "	E.23	Nombre moyen d'années d'études coraniques achevées selon l'âge et le lieu de résidence (population ayant fait l'école coranique).
" " "	E.24	Nombre moyen d'années coraniques achevées selon le sexe et le lieu de résidence.
" " "	E.25	Pourcentage des individus ayant travaillé comme apprentis selon le sexe et le lieu de résidence.
" " "	E.26	Nombre moyen d'année d'apprentissage selon le lieu de résidence et le sexe (population ayant travaillé comme apprenti).
" " "	E.27	Pourcentage d'individu ayant fait une formation technique ou professionnelle selon le sexe et le lieu de résidence.
" " "	E.28	Distribution des individus ayant fait une formation technique ou professionnelle selon le nombre d'années et le sexe.
" " "	E.29	Dépense annuelle par élève pour l'éducation selon le lieu de résidence et le type d'école.
" " "	E.30	Pourcentage des élèves qui bénéficient d'une bourse selon le lieu de résidence et le cycle d'enseignement (sur la population qui fréquente un enseignement moderne).
" " "	E.31	Distance moyenne de l'école selon le lieu de résidence.
" " "	E.32	Temps moyen pour aller à l'école selon le lieu de résidence.

SECTION	No	TITRE
4- SANTÉ	SA.1	Pourcentage d'individus ayant été malades ou blessés au cours des 4 dernières semaines, par lieu de résidence, sexe et âge.
" " "	SA.2	Durée moyenne (en jours) de la maladie ou de la blessure des individus ayant été malades ou blessés au cours des 4 semaines précédentes, par lieu de résidence, sexe et âge.
" " "	SA.3	Nombre moyen de jours d'inactivité des individus ayant été malades ou blessés au cours des 4 dernières semaines, par lieu de résidence, sexe et âge.
" " "	SA.4	Pourcentage des individus malades ou blessés ayant eu recours au personnel de santé au cours des 4 semaines précédentes par lieu de résidence, sexe et âge.
" " "	SA.5	Répartition des malades ou blessés ayant eu recours au personnel de santé selon le personnel de santé consulté en premier lieu (1).
" " "	SA.6	Répartition des malades ou blessés ayant consulté au cours de 4 semaines selon le lieu de la consultation
" " "	SA.7	Répartition des individus ayant eu recours au personnel de santé par type d'établissement utilisé selon le lieu de résidence.
" " "	SA.8	Durée moyenne (heures) et distance (en Km) par aller au lieu de la consultation.
" " "	SA.9	Nombre moyen de consultations médicales des individus ayant eu recours au personnel de santé, par lieu de résidence, sexe et âge.
" " "	SA.10	Montant ayant payé pour les consultations hospitalisation au cours des 4 dernières semaines par personne malade ou blessée, selon lieu de résidence.
" " "	SA.11	Pourcentage des individus malades ou blessés ayant dû passer au moins une minute dans un hôpital ou autre établissement, au cours des 4 dernières semaines.
" " "	SA.12	Nombre moyen de nuits passées en hospitalisation pour les individus malades ou blessés ayant été hospitalisés.

" " "	SA.13	Pourcentage des individus ou blessés ayant acheté des médicaments au cours des 4 dernières semaines par lieu de résidence, sexe et âge.
" " "	SA.14	Pourcentage des individus ayant eu recours aux consultations préventives au cours de 12 derniers mois par lieu de résidence, sexe et âge.
" " "	SA.15	Dépense annuelle pour les consultations préventives.
" " "	SA.16	Pourcentage des enfants de moins de 7 ans vaccinés au cours des 12 derniers mois.
18 ANTHROPO- METRIE	SA.17	Répartition des enfants âgés de moins de 10 ans selon la taille par rapport à l'âge, par âge et sexe (%).
" " "	SA.18	Répartition des enfants âgés de moins de 10 ans selon le poids par rapport à la taille par sexe et âge (%).
" " "	SA.19	Répartition des enfants âgés de moins de 10 ans selon le poids par rapport à la taille par lieu de résidence (%).
" " "	SA.20	Répartition des enfants de moins de 10 ans selon la taille par rapport à l'âge, par lieu de résidence.

SECTION	No	T I T R E
5A. ACTIVITES	ACT.01	Répartition de la population (7 ans et plus) selon le niveau d'instruction et le statut économique (1).
" " "	ACT.02	Répartition de la population occupée selon le niveau d'instruction et la branche du travail principal (1).
" " "	ACT.03	Répartition de la population occupée selon la branche d'activité de l'occupation principale (1).
" " "	ACT.04	Répartition de la population occupée selon la branche d'activité du travail principal et le lieu de résidence.
" " "	ACT.05	Répartition de la population (7 ans et plus) occupée et ne fréquente pas l'école selon le sexe l'âge et le statut économique (1).
" " "	ACT.06	Répartition de la population (7 ans et plus) occupée et ne fréquente pas l'école selon le statut économique et la branche d'activités 1.
" " "	ACT.07	Taux de participation aux activités économiques et nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par âge type d'activité et lieu de résidence.
5. ACTIVITES	ACT.08	Répartition des individus ayant un travail secondaire par niveau d'instruction et type de travail principal (1).
" " "	ACT.09	Répartition des chômeurs selon l'âge et le sexe (1).
" " "	ACT.10	Répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction et la zone de résidence.
" " "	ACT.11	Répartition des ménages en fonction du nombre d'entreprises familiales non agricoles, pondérées par le ménage par lieu de résidence 1.
" " "	ACT.12	Répartition des entreprises familiales non agricoles par type d'entreprise et zone de résidence 1.
" " "	ACT.13	Répartition des demandeurs d'emploi au cours derniers jours selon le mode de recherche et par zone de résidence 1.
" " "	ACT.14	Répartition des inoccupés n'ayant pas cherché de travail au cours des derniers jours selon la raison principale le sexe.
" " "	ACT.15	Répartition de la population occupée selon la profession le sexe et la zone de résidence 1.
" " "	ACT.16	Pourcentage des individus par occupation dont le père ou la mère ont ou ont déjà fait le même travail.
" " "	ACT.17	Durée annuelle moyenne du travail principal par branche d'activité et lieu de résidence (semaines).

" " "	ACT.18	Durée hebdomadaire moyenne du travail principal par branche d'activité et lieu de résidence (heures).
" " "	ACT.19	Ancienneté du travail principal de la population occupée par branche d'activité (%).
" " "	ACT.20	Répartition de la population salariée selon le type d'emploi et branche d'activité.
" " "	ACT.21	Distance du lieu de travail selon le lieu de résidence (Km).
" " "	ACT.22	Temps mis pour aller au lieu du travail (pop.salarisée) selon le lieu de résidence.
" " "	ACT.23	Répartition de la population salariée selon la taille de l'entreprise et la branche d'activité %.
" " "	ACT.24	Répartition de la population occupée selon le type de secteur et la branche d'activité %.
" " "	ACT.25	Pourcentage de la population salariée qui bénéficie des différents éléments de la protection sociale selon la branche d'activité (%).
5.F.ACTIVITES	ACT.26	Répartition de la population occupée selon le statut pendant l'actuel travail et la branche d'activité %.
" " "	ACT.27	Répartition de la population ayant changé de travail selon l'actuelle et la précédente branche d'activité (%).
" " "	ACT.28	Durée moyenne du travail précédent l'actuel travail selon la branche d'activité (en année).
" " "	ACT.29	% des personnes ayant fait des travaux domestiques en cours des 7 derniers jours et durée moyenne de ces travaux.

SECTION	No	T I T R E
14-A - 14 B.	DC.1	Dépense alimentaire moyenne en UM et en l et l des ménages concernés selon le lieu de résidence et les produits.
14. -14 B Dépense alimen- taire	DC.2	Dépense alimentaires annuelles per capita par produit et selon le lieu de résidence.
14 A Dépense pour les grains	DC.3	Dépense annuelle moyenne pour les céréales par ménage selon le type de grains et le lieu de résidence.
14.A Dépense pour les grains	DC.4	Dépense et quantité de céréales per capita par produits et selon le lieu de résidence.
14 B-Autres dépense AL.	DC.5	Dépenses annuelles moyennes par ménage et per capita selon le produit et le lieu de résidence.
14A,14B,14C. Dep.Aliment. et Autoconso.	DC.6	Consommations alimentaires per capita selon les grands postes et le milieu de résidence.
" " "	DC.7	Consommation alimentaire par ménage selon les grands postes et le milieu de résidence.
" " "	DC.8	Consommation alimentaire des ménages (en dépense et en Auto consommation) selon les produits et le lieu de résidence (en UM).
" " "	DC.9	Consommations alimentaires per capita (en dépense et auto consommation) selon les produits et le lieu de résidence (en UM).
" " "	DC.10	Dépense des ménages par poste selon le lieu de résidence.
" " "	DC.11	Répartition de la consommation du ménage par grands poste et le lieu de résidence.
" " "	DC.12	Répartition de la consommation des ménages selon les grands postes et le lieu de résidence.
" " "	DC.13	Pourcentage des ménages ayant reçu l'aide alimentaire gratuite selon le lieu de résidence.
" " "	DC.14	Distribution des ménages ayant reçu l'aide gratuite selon la fréquence et le produit.
" " "	DC.15	Quantité moyenne reçue par les ménages ayant reçu l'aide alimentaire gratuite selon le lieu de résidence et le produit.
" " "	DC.16	Pourcentage des ménages ayant reçu puis revenu les produits alimentaires et quantité moyenne revendus par produit et par lieu de résidence.

* * *	DC.17	Distribution du nombre des ménages ayant reçu l'aide alimentaire gratuite selon la classe de revenus et le lieu de résidence.
* * *	DC.18	Valeur reçue de l'aide alimentaire revendue (prix de revende Kg) par produit et lieu de résidence.
* * *	DC.19	Utilisation de l'aide alimentaire gratuite par produit en quantité et en valeur.
Autoconsommation, Aliment.14 C	DC.20	Autoconsommation moyenne par ménage et par produit en quantité et en valeur selon le lieu de résidence.
* * *	DC.21	Part de l'autoconsommation dans la production selon le milieu de résidence
13. 14. 2 B Dépense Alim.	DC.22	Répartition de la population et des ménages suivant les tranches de dépenses par tête en 1988.
* * *	DC.23	Répartition de la population et des ménages suivant le milieu de résidence et les tranches de dépense.
* * *	DC.24	Répartition des dépenses par ménage et par individu selon le C.S.P. du soutien du ménage.
* * *	DC.25	Répartition de la population suivant les tranches de dépenses par tête et selon le C.S.P. du soutien des ménages (en 1).
* * *	DC.26	Concentration des dépenses par milieu de résidence.
* * *	DC.27	Coefficient Gini par milieu de résidence.
* * *	DC.28	Pourcentage des ménages possédants des biens durables par lieu de résidence.
14A.14B.14C Dépense et Autoconsommation.	DC.29	Consommations alimentaires du ménage (en dépense et en autoconsommation) selon les produits et le lieu de résidence (en 1).
14A.14B.14C. Dépense Aliment.Autoc.	DC.30	Consommations alimentaires per capita (en dépense et Autoconsommations) selon les produits et le lieu de résidence (en 1).

Seminaire sur les statistiques de prix

Nouakchott 26 - 28 Fevrier 1989

LA COMPOSANTE PRIX DE L'ENQUETE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS
DE VIE DES MENAGES

Presenté par:
SIDNA OULD N'DAH, Chef
Projet EPCV

SOMMAIRE

I - Introduction

II - Présentation de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages;

1 - Objectifs et champ

2 - Instruments d'enquête et plan de sondage

3 - Organisation

III - Volet Prix de l'EPCV

1 - objectif

2 - Portée et Méthode de relevés

IV - Conclusion

V - Annexes

Introduction

Vers la fin de l'année 1986, le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a décidé de mettre en place et de réaliser le projet "Enquête Permanente sur les conditions de vie des ménages" (E.P.C.V.), en collaboration technique avec la Banque Mondiale, et grâce à un financement conjoint Etat/USAID/Banque Mondiale.

Cette enquête est conçue pour répondre à un grand besoin en matière de données sur des domaines variés du comportement et de l'environnement économiques et sociaux des ménages, nécessaires à l'élaboration de politiques économiques appropriées. Les données collectées sont relatives à la fois aux deux fonctions fondamentales caractérisant le ménage:

- d'une part, en tant que finalité du développement économique et social;

- et d'autre part, en tant qu'agent dont les décisions ont un impact sur l'évolution de l'économie nationale,

Ces fonctions se traduisent par un double approche dans le type et l'analyse des données:

- Evaluation du niveau et des conditions de vie: revenus, emploi, dépenses, santé, éducation, logement, nutrition etc...

- caractérisation du comportement du ménage: production agricole, élevage, pêche, activités indépendantes, épargne, emprunt etc...

Afin de mener à bien ces deux approches, l'enquête saisit aussi des données communautaires relatives aux prix et l'environnement socio-économique du ménage.

Les travaux de collecte sur le terrain et de saisie informatique ont débuté le 1er décembre 1987 et ont pris fin en janvier 1989.

Après une brève présentation des caractéristiques de l'Enquête Permanente, la suite de cette communication sera axée sur le volet de la collecte des données de prix.

II - PRESENTATION DE L'ENQUETE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

1 - Objectifs et champs de l'enquête

L'objectif assigné à l'EPCV est de mettre régulièrement à la disposition des pouvoirs publics et des divers utilisateurs des données à jour sur le niveau de vie et le comportement des ménages portant sur les différentes dimensions de la vie économique et sociale des ménages ainsi que les relations entre les multiples variables étudiées.

Les données ainsi collectées permettront d'atteindre les objectifs suivants:

- . Détermination du niveau de vie des populations en intégrant ses diverses composantes: revenus, dépenses, éducation, logement, nutrition etc...

- . suivi de l'évolution des conditions de vie, notamment l'impact des mesures de politique macro-économique, afin d'assurer leur amélioration continue.

- . Mise à jour de la politique alimentaire et détermination des groupes cibles sur la base des besoins actualisés des populations en vue de leur garantir une sécurité nutritionnelle.

- . Etude du comportement de production et d'emploi, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche artisanale et les activités informelles afin d'identifier et d'éliminer certains goulots d'étranglement.

- . Elaboration du compte des ménages en comptabilité nationale.

- . Contribuer à une planification plus rigoureuse dans de nombreux secteurs importants: logement, industrie, etc ...

- . Contribuer à la connaissance des caractéristiques démographiques de la population.

Définies en fonction de ces objectifs, les données recueillies peuvent être regroupées en 7 grands domaines d'études:

- Dépenses, autoconsommation et aide alimentaire;
- revenus, emploi et activités productives,
- caractéristiques démographiques;
- santé et éducation;
- prix;
- données communautaires.

En ce qui concerne le champ de l'enquête, il porte actuellement sur l'ensemble de la population sédentaire du pays. Il est prévu de l'étendre aux nomades dans une seconde phase.

2 - Instruments d'enquête et plan de sondage

La collecte est effectuée à l'aide de 3 supports différents:

- le questionnaire ménage: destiné à recueillir les données relatives au ménage et à ses membres, il comprend 18 sections;
- le questionnaire-village: est le support des données communautaires portant sur la localité du ménage.
- le questionnaire-prix: relève les observations de prix pratiqués dans la localité.

L'enquête se déroule par sondage sur un échantillon de 1600 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national, selon une stratification et un tirage à 2 degrés. Le premier degré est constitué de districts élaborés pour le second recensement de la population parmi lesquels un échantillon aléatoire est tiré proportionnellement à la population des districts. Dans chaque district-échantillon, un nombre de 0, 1, 2, 3 ou 4 quotas de 16 ménages chacun (8 à Nouakchott) est tiré aléatoirement sur la base de la liste exhaustive des ménages du district, élaborée à partir d'un dénombrement de la population dans les districts-échantillons.

La répartition de l'échantillon des ménages selon les strates est la suivante:

STRATE	Nb QUOTAS		MENAGES	
		Nb		%
1 . Nouakchott	42	336		21
2 . Autres villes	20	320		20
3 . Rural Fleuve	11	176		11
4 . Rural Autre	48	768		48
Total	121	1600		100

D'une année à l'autre, l'échantillon sera renouvelé à moitié afin de pouvoir suivre l'évolution des variables sur la moitié maintenue.

3 . Organisation

Les travaux de collecte se déroulent pendant toute une année afin de prendre en compte les variations saisonnières qui affectent l'environnement et les décisions du ménage. Cinq équipes implantées dans différentes villes sont chargées chacune d'enquêter les ménages-échantillons d'une grande zone comportant le cinquième de l'échantillon et disposées chacune d'un micro-ordinateur implanté sur leur site afin de saisir progressivement les données collectées. La répartition des régions selon les grandes zones est la suivante:

Equipe	lieu de l'antenne	régions couvertes
1. NKTT-Nord	Nouakchott	NKTT, Inchiri, Tiris D.Nouadhibou, Adrar
2. NKTT-Sud	Nouakchott	NKTT, Trarza-ouest
3. Boghé	Boghé	Trarza-Est, Brakna, Gorgol
4. Kiffa	Kiffa	Tagant, Assaba, Guidimaka
5. Aioun	Aioun	H.El Chargui, H. El Gharbi

La collecte et la saisie informatique des données sont intégrées et sont réalisées parallèlement. En effet, la collecte est effectuée en deux passages espacés de 2 semaines. Pendant que l'équipe d'enquêteurs relève les informations au cours d'un passage auprès des ménages d'une grappe (quota de 16 ménages), l'opérateur saisit les données recueillies la semaine dernière afin de sortir un listing des erreurs de validité ou de cohérence détectées par le programme de saisie qui seront corrigées lors du deuxième passage.

Au fur et à mesure que les travaux des équipes avancent, les disquettes contenant les données sont transmises à la direction du projet où elles alimentent un fichier central des données collectées par l'enquête.

III - VOLET "PRIX" de l'enquête permanente

Dans le cadre de l'enquête permanente, une collecte de données sur les prix à la consommation de certains produits est effectuée dans les localités composant l'échantillon, lors du passage des enquêteurs.

Cette partie de la communication est consacrée aux objectifs de cette collecte, sa portée, ainsi que la méthode de relevés.

1 - Objectifs

La collecte de données de prix à la consommation pratiquée dans les localités de l'échantillon vise essentiellement à satisfaire deux besoins analytiques:

La construction d'un indicateur brut de prix pour certains articles dans les régions urbaines et rurales dans le but d'affiner l'analyse des niveaux de vie en milieu rural et urbain. Il s'agit de relativiser le niveau de revenus par capita par le niveau des prix afin d'obtenir un *coût de vie*. La même approche est aussi utilisée pour les dépenses qui, par ailleurs, sont fonction de ces prix, outre le revenu et compte tenu des préférences du consommateur;

- La valorisation de l'autoconsommation alimentaire saisie en quantités dans le questionnaire ménage (section 14 c) afin de l'agréger avec les dépenses alimentaires pour obtenir la valeur de la consommation totale du ménage. En outre, il est aussi possible de calculer la part de l'autoconsommation aussi bien dans la consommation totale alimentaire que dans la production agricole.

2 . Produits et lieux concernés

Les données de prix sont relevées grâce à un questionnaire conçu à cet effet et portant sur 44 produits dont 30 alimentaires, 3 pharmaceutiques, 4 énergétiques et 7 produits divers. La liste de ces articles est donnée en annexe 2 dans le questionnaire de prix.

Le choix des produits qui font l'objet d'observation de prix a été fait selon 4 critères:

- les articles fréquemment achetés;
- les produits dont les prix sont relevés dans le cadre de l'élaboration de l'indice des prix à la consommation par la division Prix de la Direction de la Statistique et de la Démographie;
- les produits alimentaires concernés par la section autoconsommation du questionnaire-ménage;
- et les articles susceptibles d'être concentrés sur les marchés des régions rurales.

Les lieux de relevé de ces données sont les marchés des localités de l'échantillon, à la date du deuxième passage de l'enquête. La liste de ces localités est donnée en annexe et la distribution du nombre de relevés effectués selon les strates est la suivante:

strate	nombre relevés
1. Nouakchott	32
2. Autres Villes	12
3. Rural Fleuve	11
4. Rural Autre	28
Total	83

La collecte des prix est effectuée par l'agent anthropomètre de l'équipe. Il relève 3 observations pour chaque produit à 3 endroits de la localité. Il dispose d'une balance afin de peser les quantités commercialisées de certains produits alimentaires.

IV - CONCLUSION

Les travaux de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV) permettront d'une part de fournir des pondérations actualisées à l'indice des prix à la consommation mauritanienne.

D'autre part les données de prix collectées par cette enquête serviront à affiner l'analyse des niveaux de vie dans les différents milieux grâce à la possibilité de confectionner des indicateurs réels.

Par ailleurs la répétition de l'enquête chaque année permettra de fournir des indications sur l'évolution de ces prix.

**Annexe 2: Liste des localités échantillons avec dates
de relevés des prix.**

Strate 1

W - 13

Grappe	Localité	Dates passage	Grappe	Localité	Dates Passage
007	!El Mina	!22-03-88	033	!Teyarett	!22-03-88
016	!Ksar	!20-04-88	028	!Sebkha	!23-04-88
005	!El Mina	!13-04-88	026	!Sebkha	!19-03-88
011	!El Mina	!12-11-88	039	!Toujounine	!01-10-88
014	!Ksar	!02-12-88	021	!Sebkha	!11-09-88
001	!EL Mina	!10-09-88	025	!Sebkha	!16-04-88
013	!Ksar	!22-03-88	018	!Teyarett	!01-10-88
015	!Ksar	!23-12-87	022	!Sebkha	!10-09-88
003	!El Mina	! - - -	018	!Teyarett	!01-10-88
028	!Sebkha	!17-04-88	022	!Sebkha	!10-09-88
012	!Ksar	!19-01-89	018	!Teyarett	!30-10-88
036	!Toujounine	!24-01-89	022	!Sebkha	!26-11-88
020	!Teyarett	!27-11-88	024	!Sebkha	!31-10-88
029	!Tevragh-Zeina	!18-12-88	036	!T. Zeina	!28-05-88
023	!Sebkha	!20-12-87	037	!Toujounine	!06-06-88
042	!Toujounine	!26-03-88			
040	!Toujounine	!28-03-88			
035	!Teyarett	!14-05-88			
034	!Teyarett	!22-12-87			

Strate 3

Grappe	Localité	Dates passage
075	!Djewel	!07-11-88
076	!Gour. Thierno	!30-11-88
074	!Rindiao, Jowel	!15-09-88
068	!Luxeiba	!26-03-88
072	!Scrimale	!03-12-88
110	!Mederdra	!22-05-88
066	!Bneinadji	!13-12-88
071	!Rgueibat	!31-05-88
071	!Dar elbarka	!09-05-88
081	!Messell lehr	!04-06-88
080	!Hassi chagar	!20-12-87

Strate 2

Grappe	Localité	Dates passage
--------	----------	---------------

039	!Rosso	!15-09-88
040	!Rosso	!22-11-88
046	!Zouerate	!09-01-88
055	!Tintane	!14-12-87
056	!Akjoujt	!22-12-87
054	!Aïoun	!10-12-88
053	!Djigueni	!29-09-88
062	!Boghé	!22-12-88
058	!M'bout	!13-12-88
057	!Argoub	!19-12-88
044	!Nouad. El Ghirane	!31-01-89
045	Nouad. Gansado	! - - -

Strate 4

Grappe	Localité	Dates passage
--------	----------	---------------

113	!	!25-12-88
090	!Asqueila	!02-12-88
104	!M'beidig o. Ely	!14-12-88
084	!Acujeftel Maou	!02-10-88
093	!Meymoun E. Sidi	!09-05-88
108	!Maata-Malouna	!25-05-88
092	!Bousta	!02-05-88
101	!Daguvegue	!23-03-88
115	!Bejengal	!05-03-88
112	!Yare	!23-12-87
102	!Legatt	!24-12-88
106	!Merlag-Tarkaz	!20-10-88
105	!Tintrama	!02-12-88
085	!Dagavag	!02-01-89
119	!Quadane	!30-04-88
089	!E. Gouassa Ber.	!05-01-89
088	!Hassi Samba	!21-03-88
115	!Chelkhett Leh.	!15-12-87
094	!Vile	!20-12-87

Grappe	Localité	Dates Passage
--------	----------	---------------

097	!Egjert	!10-12-88
091	!Tagha	!
083	!Rounda	!14-12-88
107	!Agchewerg.	!29-03-88
098	!Riouq	!18-06-88
115	!Borelle Id	!02-05-88
086	!Diavara B.	!28-10-88
120	!Elmeddah	!17-01-89
114	!Nebaghiva	!11-10-88

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE-PRIX

République Islamique de Mauritanie
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

17 - 10

ENQUETE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

0 0 0 0

QUESTIONNAIRE SUR LES PRIX

1987 - 1988

A remplir dans le marché de chaque grappe de l'enquête.

NOM DE LA LOCALITE:

GRAPPE:

DATE DE LA COLLECTE:

JOUR MOIS AN

NOM DE

L'ANTHROPOMETRE:

CODE:

NOM DU

SUPERVISEUR:

CODE:

NOM DE

L'OPERATEUR:

CODE:

I. PRIX ALIMENTAIRES (SUITE)

CODE	ALIMENT	QUANTITE	1ER PRIX	2E PRIX	3E PRIX
28	Huile beurre	1 litre			
29	Concentré de tomates	bolto de 400 grammes			
30	Limonade GAZELLE	bouteille de 33 cl.			

II. PRODUITS PHARMACEUTIQUES

CODE	PRODUIT	NO. COMPRIMES	1ER PRIX	2E PRIX	3E PRIX
31	Aspirine, bolto				
32	Banidan, bolto				
33	Nivaquine, bolto				

III. PRIX D'ENERGIE

CODE	PRODUIT	QUANTITE	1ER PRIX	2E PRIX	3E PRIX
34	Pétrole	1 litre			
35	Charbon de bois, détail	GRAMMES			
36	Charbon de bois, sac	KG			
37	Pile électrique 1,5 volts	1			

IV. AUTRES PRODUITS

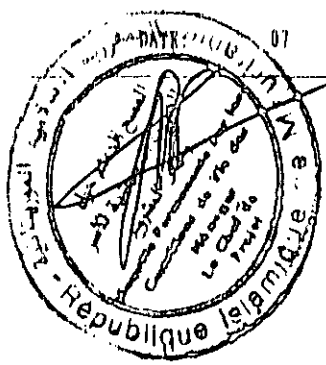
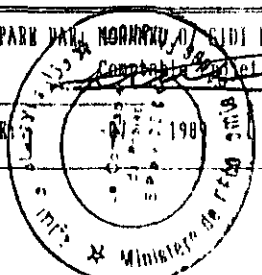
CODE	PRODUIT	QUANTITE	1ER PRIX	2E PRIX	3E PRIX
38	Cigarettes	paquet de 20			
39	Cigarettes	1 pièce			
40	Alumettes, marque MAURITANIA	1 bolto			
41	Cuvette, 40 cd.	1			
42	Cahier scolaire	1			
43	Engrais domestique, sac	KG			
44	Engrais importé, sac	KG			

0,5 KILOGRAMME = 500 GRAMMES
 1 KILOGRAMME = 1.000 GRAMMES
 5 KILOGRAMMES = 5.000 GRAMMES

I. PRIX ALIMENTAIRES (Poids toujours en GRAMMES)

CODE	ALIMENT	1RE OBSERVATION		2E OBSERVATION		3E OBSERVATION	
		GRAMMES	PRIX	GRAMMES	PRIX	GRAMMES	PRIX
01	Riz local, décortiqué						
02	Riz local, paddy						
03	Riz importé SONIMEX						
04	Sorgho local						
05	Sorgho rouge, importé						
06	Mil blanc						
07	Mil rouge						
08	Mais local						
09	Mais importé						
10	Blé, en grains, local						
11	Blé, en grains, importé						
12	Farine de blé						
13	Viande de boeuf ordinaire						
14	Viande de mouton ordinaire						
15	Viande de chameau ordinaire						
16	Thiof						
17	Dorado						
18	Sol local						
19	Sucre en pain, 1kg	1.000		1.000		1.000	
20	Sucre en pain, 2kg	2.000		2.000		2.000	
21	Sucre en morceaux						
22	Dattes séchées						
23	Arachides décortiquées						
24	Oignons						
25	Oranges						
26	Oeufs de poule (pièce)	000000		000000		000000	
27	Lait en poudre						

CODE	DESCRIPTION	MOIS: JUN 1989	CUMUL:	DISPONIBLE	BUDGET
	RECETTES				
	UB-AID		25.838.232	7.266.236	33.104.468
	AUTRES				
	TOTAL		25.838.232	7.266.236	33.104.468
	DEPENSES				
0300	SALAIRES-ENCADREMENT	65.594	1.684.390	1.789.071	3.442.461
0310	SALAIRES-EQUIPES	679.789	12.616.567	4.702.688	17.224.324
0400	VEHICULES		3.934.063	1.178.078	5.112.141
0500	GROUPE	4.144	474.574	194.079	668.650
0600	MAINTENANCE MACHINES	43.500	525.904	141.346	697.250
0700	FOURNITURES	18.500	824.108	300.410	1.124.518
0800	IMPRESSION		1.124.242	1.390.000	2.514.242
0900	LOYERS		540.000	210.000	750.000
1000	FRAIS DE MISSION		854.550	94.150	948.700
1100	IMPREVU	100	292.632	329.550	622.182
	TOTAL FRAIS	811.842	23.080.528	//////////	//////////
	BILAN	000	189.498	----	----
	TOTAL PAIEMENTS	811.842	22.891.030	----	----
	BANQUE:				
	MOUVEMENT NET = RECETTES-PAIEMENTS	811.842	//////////		
	SOLDE-DEPART	3.569.546	//////////		
	SOLDE-CLOTURE	2.757.704	//////////		
	PREPARE PAR: MOHAMMED ALI ELI HADJI				
	APPROUVE PAR: LE CHEF DE PROJET				
	SIDNA O/ H'DAH				
	DATE: 07 1989				



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR-FRATERNITE-JUSTICE

29 AVR. 1989

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA
DEMOGRAPHIE

ENQUETE PERMANENTE SUR
LES CONDITIONS DE VIE
DES MENAGES

NOTE SUR L'EXECUTION DU BUDGET DE PROJET
SUR FINANCEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

1° Le budget total accordé au projet RPCV, supporté par le crédit 1292, s'élève à 29.401.821 UM (392 024\$) dont 26.250.000 UM (350.000\$) ont été approuvés en 1987 et 3.151.821 UM (42.024\$) en juillet 1988 après l'ajustement des coûts de projet.

2° Les dépenses déjà effectuées s'élèvent au 29 avril 1989 à un total de 22.241.425 UM (296.656 \$) et ont été consacrées essentiellement à l'équipement et à l'assistance technique, ces deux postes totalisant 86,5% de ces dépenses. le tableau 1 ci après récapitule ces dépenses ventilées selon les rubriques.

3° Le reliquat du financement du projet accordé par la Banque Mondiale disponible en date du 29 avril est de 7.160.396 UM (95.472\$). Il est destiné à assurer le financement des rubriques budgétaires encore à exécuter.

ENQUETE PERMANENTE SUR LES CONDITIONS
DE VIE DES MENAGES

29 AVR.

TABEAU 1: EXECUTION DU BUDGET DE PROJET FINANCEMENT
IDA MAU-1292 (BANQUE MONDIALE)

RUBRIQUE	COUT UM	PREVU \$	DEPENSES EFFECTUEES UM	\$	OBSERVATIONS
EQUIPEMENT:					
-Vehicules	6.300.000	84.000	6.700.000	89.333	
-Micro_ordinat	1.350.000	18.000	3.832.000	51.093	
-Onduleurs	551.000	7.350	1.099.000	14.653	
-Climatiseur	525.000	7.000	348.600	4.648	
-Groupe	1.600.000	21.333	1.240.000	16.533	
-Photocopieuse			490.000	6.253	
-Materiel bureau			488.500	6.513	Accordée par lettre de la BM No 118/87 du 20-10-87
SOUS-TOTAL	10.326.250	137.683	14.177.100	189.026	
-Autre investia					
-Logiciel instalation formation	1.125.000	15.000	531.375	7.085	
-Traduction et utilisation du questionnaire	750.000	10.000	34.400	458	Payé sur budget USAID/CSA et doit donc être remboursé
-Coût pour la composante Anth.	750.000	10.000	237.200	3.163	
-Adaptation questionnaire échantillonnage	1.500.000	20.000			
SOUS-TOTAL	4.125.000	55.000	802.975	10.706	

29 AVR. 1988

RUBRIQUE	COUT UM	PREVU \$	DEPENSES EFFECTUEES UM \$		OBSERVATIONS
- FONCTIONNEMENT					
-Maintenance Vehicules	2.605.821	34.744	779.000	10.387	Prevu apres revision budgetaire, 03-07-88 un montant mensuel est versé au projet
-Carburant pour Groupes	466.000	6.213	121.000	1.613	
-Fourniture informatique	450.000	6.000	343.000	4.573	
-Indemnité- chef de projet	-----	-----	540.000	7.200	Accordée par lettre de la DM No 087/87 du 28-09-87 Accordée par lettre de la DM No 64/89 du 30-03-89
-Autre indemnités	-----	-----	421.000	5.613	
SOUS-TOTAL	3.521.821	46.957	2.204.000	29.386	
-ASSISTANCE TECHNIQUE					
-Frais de consultation	3.750.000	50.000	2.962.575	39.501	
-Voyages	1.200.000	16.000	935.025	12.467	
-Frais de séjour	2.700.000	36.000	1.167.750	15.570	
-Supervision LSMS	1.125.000	15.000	-----	-----	
SOUS-TOTAL	8.775.000	117.000	5.065.350	67.538	
Imprevus	2.653.750	35.383	-----	-----	Cette ligne a été augmentée de 80.000 UM lors de la revision du budget en juin 88
TOTAL GENERAL	29.401.821	392.024,28	22.241.425	296.656	

TABLEAU 2:

FRAIS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DEJA REGLES
A LA DATE DU 02-02-89

18 9 AVR. 1989

NOM DU CONSULTANT	FRAIS DE CONSULTANT \$	FRAIS DE SEJOUR \$	VOYAGES \$	TOTAL \$
JEAN-LUC DUBOIS	3.000	1.350	861	5.211
CHRISTOPHE SCOTT	4.500	1.350	-----	5.850
	2.400	630	2.030	5.060
MARTHA AINSWORTH	1.600	720	2.723	5.043
	2.560	1.440	1.520	5.520
ROBERT NGONG	7.650	5.490	2.388	15.528
JUAN MUNOZ	5.041	-----	-----	5.041
	5.500	1.980	1.751	9.231
	3.250	1.170	-----	4.420
IRWIN SHORR	4.000	1.440	1.194	6.634
TOTAL	39.501	15.570	12.467	67.538

A PAYER

JUAN MUNOZ	-----	-----	4.992	4.992
ROBERT NGONG	26.250	18.000	7.164	51.414

Pour Juan Munoz, le billet d'avion n'a pas été transmis
Pour Robert Ngong la procedure de paiement est en cours

SUR LES CONDITIONS DE VIE

DES MENAGES

PROGRAMMATION DES ACTIVITES

A MENER DANS LE CADRE DU PROJET DSA

NO	ACTIVITES	DUREE	PERIODE
A-POURSUITE ET AMELIORATION DE L'ENQUETE			
1	Poursuite de l'enquete sedentaire-YC-denombrement	2 ans	05/90-05/92
2	Conception du plan de sondage pour la 2e annee	1 sem	04/89
3a	Acquisition de 6 vehicules tout terrain	- -	08/89
4a	Acquisition de 12 radios	- -	08/89
5a	Amenagement de la salle informatique a nktt et Amelioration de l'environnement informatique dans les antennes		08/89
6	Recrutement de l'archiviste- magasinier	- -	08/89
EVALUATION DE L'ENQUETE ET INTEGRATION DES OBJEC- TIFS DSA			
7	Mise au point des questionnaires et manuels/orga- nisation et controle	1 mois	08/89
8	Test du questionnaire et finalisation	1 mois	09/89-10/89
9	Conception de l'echantillonnage	2 sem	11/89
10	Elaboration du programme de saisie	2 sem	11/89
11	Formation des agents de terrain et de saisie	1 mois	06/90
PREPARATION ET EXECUTION DE L'ENQUETE NOMADE			
12	Elaboration du questionnaire et manuels/organisa- tion et controle	1 mois	09/89
13	Test du questionnaire et finalisation	1 mois	10/89
14	Methode d'echantillonnage	1 mois	11/89
15	Programme de saisie	2 sem	11/89
16	Formation des agents de terrain et de saisie	1 mois	05/90
17	Recrutement d'un adjoint chef de projet charge de l'enquete nomade	-	08/89
18	Acquisition de 3 vehicules tout terrain	-	08/89
19	Recrutement de 2 equipes	-	04/90
B-ANALYSE STATISTIQUE			
20	SORTIE SEMESTRIELLE DE TABLEAUX		12/89
21	Recrutement de l'assistant d'analyse	-	08/89
22	Consultant international analyse	2 mois	11/89-12/89
23	Consultant local analyse	2 mois	11/89-12/89
24	Acquisition du materiel informatique additionnel	-	08/89
25	Acquisition logiciel SAS	-	06/89

PUBLICATION ANNUELLE DES RESULTATS DE L'ENQUETE			
26	Premiere annee		06/89
27	Deuxieme annee		08/90
28	Troisieme annee		09/91
29	Quaterieme annee		10/92
30	Consultant international analyse	1 mois	01/90
31	Consultant local analyse	1 mois	01/90
32	Consultant international analyse	3 mois	06/90
33	Consultant local analyse	3 mois	06/90-08/90
CONCEPTION DE LA METHODOLOGIE DE L'INDICE DE PRIX			
34	Consultant international	1 mois	09/89
35	Consultant local	3 mois	09/89-11/89
DETERMINATION DES GROUPES CIBLES/TYPOLOGIE ALIMENTAIRE			
36	Consultant international	1 mois	10/89
37	Consultant local	3 mois	10/89-12/89
UTILISATION DES DONNEES KPCV EN COMPTABILITE NATIONALE			
38	Consultant international	1 mois	11/89
39	Consultant local	3 mois	11/89-02/90
C- FORMATION			
A COURT TERME			
40	Formation de l'adjoint chef de projet a washington portant sur la sortie des tableaux prioritaires	4 sem	15/05/89-13/06/89
41	Formation du chef de projet a Warwick portant sur l'analyse de la demande et des revenus	3 sem	20/06/89-15/07/89
A MOYEN TERME			
42	Formation d'un specialiste un sondage (profil requis :statisticien)	1 an	07/90-06/91
43	Formation d'un specialiste de l'analyse des resultats d'enquete(profil requis:statisticien ou economiste)	1 an	09/90-08/91
44	Formation d'un specialiste dans le traitement informatique des donnees d'enquete(profil requis: ingénieur informaticien)	1 an	09/90-08/91
45	Stage de longue duree pour un analyte programmeur dans le domaine de la programmation du traitement des donnees d'enquete (profil requis:analyte programmeur)	1 ans	09/91-10/92
D-SEMINAIRES			
46	Seminaire de diffusion des resultats	1 sem	10/90
47	Seminaire sur l'Enquete DSA, organise pour les agents de terrain	2 sem	05/90

PROJET E.P.C.V.

GRAPPES ÉCHANTILLON

NOUAKCHOTT

1988

LEGENDE

- Limites d'état ———
- Limites de Région - - - - -
- Limites de Départ. -
- Localité ○
- Grappe, Cde Grappe ▲
- Plus de deux Grappes ▲
- Plus de trois Grappes ▲

